iRTS POITOU CHARENTES

CATALOGUE FORMATION CONTINUE 2026

MODULES
DE FORMATION COURTE
DE L'INSTITUT RÉGIONAL
DU TRAVAIL SOCIAL

L'IRTS Poitou-Charentes
en quelques chiffres*

+ de 70 MODULES
de spécialisation pour les professionnels

1 914 PROFESSIONELS ACCOMPAGNÉS
dont 633 en formation courte et 1 281 en analyse des pratiques en 2024

17 FORMATIONS
diplômantes ou qualifiantes

850 ÉTUDIANTS STAGIAIRES
en formation qualifiante ou diplômante

40 PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN VAE EN 2024

63 ANNÉES D'EXPÉRIENCE

5 SITES DE FORMATION
répartis sur 4 départements

577 FORMATEURS VACATAIRES ET PRESTATAIRES

100 COLLABORATEURS
dont 56 formateurs

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LA CERTIFICATION A ETE DÉLIVRÉE AU TITRE DES CATÉGORIES SUIVANTES :
- ACTIONS DE FORMATION,
- ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

*chiffres au 31/12/2024

Éditorial

Dans un monde en constante évolution, où les métiers que nous connaissons aujourd'hui ne seront peut-être plus ceux de demain, se former n'est plus une option : c'est une nécessité, un levier d'action, une promesse d'avenir. Ce catalogue de formation que vous tenez entre les mains – ou que vous parcourez à l'écran – reflète notre engagement profond : celui de vous proposer des programmes exigeants, structurés, mais toujours ouverts et évolutifs.

Notre mission, en tant qu'équipe pédagogique de l'IRTS, est de vous accompagner dans l'acquisition de compétences solides, durables, en phase avec les réalités professionnelles. Chaque formation a été pensée pour répondre à des besoins concrets, en collaboration avec les acteurs du terrain, afin de conjuguer excellence académique et pertinence opérationnelle.

La formation occupe aujourd'hui une place structurante dans la gestion des parcours. Dans un environnement en transformation, marqué par l'évolution des pratiques et des organisations, renforcer les savoirs, croiser les expériences et entretenir l'envie d'apprendre sont autant de priorités partagées. Nous avons la conviction que la formation continue est un levier stratégique au service de la gestion des ressources humaines : un outil pour faire évoluer, renforcer, fidéliser et faire grandir les équipes. Ce catalogue 2026 s'inscrit pleinement dans cette dynamique : il propose une offre pensée avec et pour les professionnels du secteur, pour accompagner les transitions tant individuelles qu'institutionnelles.

Vous y découvrirez des modules variés, des formats adaptés à vos besoins, ainsi que des dispositifs d'accompagnement personnalisés, parce que nous savons que chaque parcours est unique. Nous croyons en une pédagogie qui donne du sens, qui suscite la curiosité et qui place l'apprenant au cœur de son développement.

Nous vous invitons à parcourir ce catalogue avec ambition et lucidité, car se former, c'est aussi se transformer.

Au nom de toutes les équipes mobilisées à l'IRTS, nous vous souhaitons une belle exploration… et surtout, une formation porteuse de sens et d'impact.

Bien à vous,

Benoît NICOULEAU,
Directeur des études
et **Mathilde BLOT,**
Responsable des ressources humaines

Sommaire

IRTS Poitou-Charentes FORMATION CONTINUE 2026

3 • Éditorial
5 • Sommaire des formations programmées
6 • Sommaire des formations à la carte

PAGE 9 **IRTS POITOU-CHARENTES**

9 • L'IRTS, acteur incontournable de la formation en travail social
10 • Les modules de formation courte de l'IRTS Poitou-Charentes
12 • L'accompagnement des pratiques et des projets

PAGE 14 **FORMATIONS PROGRAMMÉES**

14 • L'offre de formations programmées
15 • Médiation et Communication
22 • Formation de Coordinateur
28 • Tuteur de proximité
29 • Maître d'apprentissage

PAGE 30 **FORMATIONS À LA CARTE**

30 • L'offre de formation à la carte
31 • Supports aux équipes / collaborateurs
41 • Accompagnement des personnes en perte d'autonomie
51 • Accompagnement des personnes en difficulté
54 • Accompagnement de la jeunesse

PAGE 60 **FORMATIONS DIPLÔMANTES / CERTIFIANTES**

61 • Notre offre de formation
62 • Certificat National d'Intervention en Autisme
64 • L'accompagnement VAE
66 • L'Atelier de Pédagogie Personnalisée de l'IRTS

PAGE 67 **INFORMATIONS PRATIQUES**

68 • Conditions de vente
69 • Notice sur la Protection des Données
69 • Accessibilité
70 • Contacts et inscriptions

Formations programmées

Formations rassemblant des stagiaires de différentes organisations

PAGE 15 **MÉDIATION ET COMMUNICATION**

16 • S'approprier les fondamentaux de la médiation • *nous consulter*
17 • Pratiquer la posture de médiation • *nous consulter*
18 • Comprendre le conflit • *nous consulter*
19 • Travailler avec le conflit • *nous consulter*
20 • Comprendre la communication interpersonnelle • *nous consulter*
21 • Faciliter la communication interpersonnelle • *nous consulter*

PAGE 22 **FORMATION DE COORDINATEUR**

23 • Appréhender et s'approprier la fonction de coordination • *6 et 7 mai 2026*
24 • Développer une dynamique d'équipe • *4 et 5 juin puis 25 et 26 juin 2026*
25 • Mettre en œuvre une méthodologie de projet • *2, 3 et 4 septembre 2026*
26 • Faciliter la communication et la gestion des conflits • *8 et 9 octobre 2026*
27 • Développer le partenariat et le travail en réseau • *4 et 5 novembre 2026*

PAGE 28 **TUTORAT ET ACCOMPAGNEMENT**

28 • Tuteur de proximité : les bases • *1er groupe : 18, 19 et 20 mars 2026 puis 22, 23 et 24 avril 2026 - 2ème groupe : 16, 17 et 18 septembre 2026 puis 14, 15 et 16 octobre 2026*
29 • Maître d'apprentissage • *18, 19 et 20 novembre 2026, puis 9, 10 et 11 décembre 2026*

L'offre de formation à la carte

Formations adaptées aux attentes de votre structure

Votre établissement a identifié un besoin de formation particulier que vous souhaitez voir abordé pour vos équipes spécifiquement, notre offre de formation à la carte est pour vous.

À la suite d'une analyse de vos besoins, nous vous proposons un contenu de formation adapté et organisons la session de formation. Nos domaines d'intervention sont divers et variés, et abordent de larges thématiques :

PAGE 31 **SUPPORT AUX ÉQUIPES / COLLABORATEURS**

- 31 • Compétences transversales
- 31 • Optimiser sa communication professionnelle
- 31 • Améliorer ses écrits professionnels
- 32 • Construire et mettre en oeuvre le Projet Personnalisé
- 32 • Secret professionnel et partage d'informations
- 33 • Découvrir le secteur social et médico-social
- 34 • Initiation à la fonction de tuteur de proximité
- 35 • Initiation à la fonction de maître d'apprentissage
- 36 • Accompagnement des équipes au deuil
- 36 • Prévention des risques
- 36 • Prévention de l'agressivité des personnes
- 37 • Concevoir des réponses à la violence
- 37 • Instaurer une communication non violente
- 38 • Prévenir les risques psychosociaux
- 38 • Ergonomie, gestes et postures : prévention des TMS
- 39 • Encadrement, management et coordination
- 39 • Etre "Manager-coach" en établissement social et médico-social
- 39 • Manager en situation de conflit
- 40 • Piloter la conduite du changement

PAGE 41 **ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE**

41 • Appréhender les différentes pathologies
41 • Comprendre les effets du vieillissement par l'expérimentation (avec simulateur de vieillissement)
42 • Spécificités du vieillissement et du handicap
42 • Appréhender les différents types de handicap
43 • Sensibilisation aux Troubles du NeuroDéveloppement : focus sur le Trouble du Spectre de l'Autisme NOUVEAU
43 • Accompagner les adultes âgés atteints de troubles psychiatriques
44 • Accompagner les personnes en situation de handicap psychique
44 • Accompagner les personnes atteintes de troubles cognitifs ou de démences
45 • Intervenir auprès des personnes atteintes de maladies neurodégénératives
45 • Accompagner les personnes handicapées vieillissantes
46 • Accompagner au-delà de la pathologie
46 • Mobiliser l'autodétermination et la pair-aidance des personnes accompagnées NOUVEAU
46 • Agir pour les droits et la citoyenneté des personnes en situation de handicap
47 • Vie affective et sexuelle des personnes dépendantes accueillies en ESSMS
47 • Bientraitance et respect de la personne accompagnée
48 • Accompagner les personnes en fin de vie
48 • Favoriser le partenariat entre professionels et familles des personnes accompagnées NOUVEAU
49 • Préservation de l'autonomie des personnes âgées
49 • Prévention de la dépression et du suicide des personnes âgées NOUVEAU
50 • Sensibilisation au FALC NOUVEAU

PAGE 51 **ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ**

51 • Accompagner les personnes souffrant de conduites addictives
51 • Accompagner les personnes en situation de précarité NOUVEAU
52 • Prévention sociale et éducative de la radicalisation
52 • Accompagner les victimes de violences conjugales
53 • Accompagner les publics étrangers primo-arrivants
53 • Développer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

PAGE 54 **ACCOMPAGNEMENT DE LA JEUNESSE**

54 • Accompagnement du développement de l'enfant et l'adolescent
54 • Place et rôle du «Doudou» dans le développement de l'enfant
54 • Le jeu dans le développement de l'enfant et de l'adolescent
55 • Attachement et développement de l'enfant et l'adolescent NOUVEAU
55 • Le soutien à la parentalité
56 • L'accompagnement éducatif à l'adolescence
56 • Accompagnement spécifique de l'enfant et l'adolescent
56 • Accompagner l'enfant et l'adolescent en deuil
57 • Accompagner l'agressivité et la violence de l'enfant
58 • L'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés (MNA)
58 • Accompagner les enfants et adolescents présentant des troubles du comportement alimentaire

L'IRTS, acteur incontournable de la formation en travail social

L'Institut Régional du Travail Social (IRTS) Poitou-Charentes est un institut de formation professionnelle aux métiers de l'Intervention Sociale. L'établissement principal est implanté à Poitiers et son activité rayonne sur les 4 départements du nord de la Nouvelle-Aquitaine grâce à 4 antennes implantées sur le territoire picto-charentais (Angoulême, Saintes, La Rochelle et Niort).

Il est géré par l'ARFISS (Association de Recherche, de conseil, de Formation en Intervention Sociale et de Santé Poitou-Charentes).

L'IRTS exerce, dans le cadre d'une mission de service public, des activités de formation initiale, de formation tout au long de la vie, de formation supérieure, de conseil, d'animation, de recherche et d'expertise dans le champ du travail social et médico-social.

Il prépare et accompagne chaque année environ 2600 personnes aux différents métiers du secteur social et médico-social autour de 4 modes de qualification :

- **Les formations initiales**, structurées par des Diplômes d'État du niveau 3 au niveau 7
- **La formation initiale par la voie de l'apprentissage**
- **La formation tout au long de la vie**, permettant d'accéder aux Diplômes d'Etat, à certaines formations universitaires, à des modules de mise à niveau des connaissances et des compétences professionnelles, ainsi qu'à des spécialisations
- **La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)** avec un accompagnement spécifique pour cette démarche menant aux diplômes d'État.

La fonction de certificateur dévolue à l'IRTS garantit à chaque personne formée, l'accès à une parfaite maîtrise des référentiels de formation par les équipes pédagogiques, assurant ainsi une qualité de formation exemplaire.

Acteur incontournable de la formation aux métiers du travail social, l'IRTS est également un observateur et un contributeur actif dans l'accompagnement des mutations du secteur et l'évolution de ses besoins, notamment grâce à un maillage partenarial fort avec les différents acteurs institutionnels et opérationnels locaux.

Lieu de formation, de recherche, d'expérimentation et d'échange, l'IRTS se positionne comme un espace ressource, d'expertise et d'innovation au service des établissements, des employeurs et des professionnels du secteur social et médico-social.

L'IRTS propose un **Atelier de Pédagogie Personnalisée (APP)**, et permet ainsi l'accès aux savoirs de base et aux compétences clés européennes à tout public adulte.

L'IRTS Poitou-Charentes est également engagé au niveau national dans l'Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche en Intervention Sociale (UNAFORIS). L'Institut fait notamment partie de la Plateforme Régionale Unaforis Nouvelle-Aquitaine.

Les modules de formation courte de l'IRTS Poitou-Charentes

Connu principalement pour ses formations diplômantes et certifiantes, l'IRTS Poitou-Charentes dispose également d'une expertise et d'un savoir-faire en matière de modules de formation courte auprès des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Chaque année, l'IRTS accompagne plus de 700 professionnels de ces secteurs en vue d'améliorer leurs compétences ou d'acquérir de nouvelles connaissances professionnelles. Près de 70 actions de formation, d'une durée de 1 à 6 jours, sont organisées sur le territoire.

POURQUOI SE FORMER VIA DES MODULES DE FORMATION COURTE ?

Les modules de formation courte sont un outil central de la formation continue, et sont principalement destinés aux professionnels en poste et aux demandeurs d'emploi.
Ce dispositif présente de nombreux avantages visant à sécuriser et optimiser les parcours d'emploi.
Il permet aux professionnels de :

- Développer des compétences,
- Actualiser des connaissances,
- Renforcer la qualité des accompagnements et prestations aux usagers,
- Accompagner les changements,
- Développer de nouvelles expertises,
- Impulser des dynamiques partenariales
- Réinterroger les pratiques
- ...

Leur format court permet de se former, de s'adapter aux changements de conditions de travail et à l'évolution des publics, aux mutations du secteur ou tout simplement à un changement de poste, et ce de manière idoine et sans trop peser sur l'organisation des structures.

COMMENT SE FORMER ?

L'IRTS Poitou-Charentes vous propose deux modalités pour vous former en format court :

- **Les formations programmées** : sessions de formation sur des thématiques transversales programmées tout au long de l'année et permettant aux salariés de se former et d'échanger avec des professionnels venant d'autres établissements.
- **Les formations à la carte** : destinées à répondre aux besoins spécifiques de compétences de votre établissement, avec un programme sur mesure (contenus, durée...) lors de sessions organisées spécialement pour vos équipes et prenant en compte vos exigences de calendrier.

NOS MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'IRTS Poitou-Charentes s'appuie sur une pédagogie participative intégrant :

- Une alternance d'apports théoriques actualisés, d'exemples concrets mis en relief avec la réalité des pratiques professionnelles, d'échanges et d'exercices pratiques,
- Des réalisations concrètes d'activités et des mises en situation,
- Une co-construction des contenus entre les apports et les expériences du groupe et les apports du formateur,
- Une participation active des stagiaires privilégiant l'échange,
- Un support pédagogique remis à chaque formation.

NOTRE ÉQUIPE DE FORMATION

Des formations de qualité nécessitent la mobilisation de véritables-pédagogues, maîtrisant leurs domaines de compétences sur le plan des connaissances et des pratiques professionnelles.

La variété de l'offre de l'IRTS Poitou-Charentes reflète la pluralité de l'équipe pédagogique composée de formateurs salariés et d'intervenants professionnels sélectionnés par l'IRTS Poitou-Charentes.

Nos intervenants sont tous qualifiés et couvrent une large palette de métiers: Éducateur Spécialisé, Infirmier, Psychologue du travail, Psychologue clinicien, Chef de service, Assistant de Service Social, Aide-Soignant, Ergothérapeute, Directeur d'établissement, Conseiller en Économie Sociale Familiale, Psychothérapeute, Sociologue, Éducateur de Jeunes Enfants, Accompagnant Educatif et Social, Juriste ...

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES STAGIAIRES

L'évaluation des stagiaires s'effectue :

- À l'entrée en formation par un échange sous forme de tour de table afin de recueillir les attentes et les connaissances des stagiaires relatives au thème de la formation.
- En fin de formation par une évaluation de l'atteinte des objectifs visés sous forme d'une grille d'auto-évaluation individuelle et anonyme.

L'évaluation de la satisfaction des stagiaires quant aux actions de formation s'effectue :

- À la fin de la formation :

- À l'écrit par un questionnaire individuel et anonyme complété par chaque participant.
- À l'oral par un recueil de l'avis des stagiaires sous forme de tour de table

À l'issue de la formation, une attestation de formation est remise.

NOTRE PLUS-VALUE

L'IRTS Poitou-Charentes vous garantit :

- L'expertise de l'acteur historique en formation du travail social en Poitou-Charentes
- Une solide expérience auprès des établissements sociaux et médico-sociaux de la région,
- Des intervenants qualifiés, alliant maîtrise des concepts et pratiques de terrain.
- Des méthodes pédagogiques actives privilégiant l'échange et la circulation des savoirs.
- Le savoir-faire et la reconnaissance d'un établissement certificateur
- Une démarche qualité reconnue : depuis 2021, l'IRTS a obtenu la certification Qualiopi.
- Une éthique qui inclut l'observation stricte des règles déontologiques, le suivi et l'évaluation des prestations,
- Une offre adaptée à la spécificité de votre public, votre contexte professionnel, votre organisation et vos rythmes (formation à la carte),
- L'accès à des ressources documentaires riches, actualisées et variées,
- Une évaluation mutuelle de l'action,
- Une offre de formation actualisée et enrichie régulièrement.

L'accompagnement des pratiques et des projets

Notre expertise du travail social à votre service

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

L'IRTS Poitou-Charentes vous propose différents dispositifs d'accompagnement de vos pratiques professionnelles, dans l'objectif d'harmoniser les pratiques et de fluidifier les relations de travail.

La démarche proposée implique un cadre formalisé, garantissant la confidentialité des échanges, ce qui suppose l'engagement éthique des participants et le positionnement professionnel clair de l'intervenant.

Ce travail se réalise dans une dynamique constructive, grâce à deux principes fondamentaux : d'une part la neutralité bienveillante et l'extériorité de l'animateur, et d'autre part, l'implication et la libre parole de chacun des participants dans un contexte de respect et de non-jugement.

Analyse des pratiques professionnelles

Espace de réflexion centré sur l'action auprès de l'usager.
Analyse de la relation entre l'usager et le professionnel.

OBJECTIFS

- Mettre en sens son action par la verbalisation et le questionnement
- Capitaliser les expériences et tenter de les théoriser/conceptualiser
- Espace ressource articulation expérience/concepts
- Construire des savoirs collectifs et se les approprier dans sa pratique quotidienne

Supervision

Espace de réflexion centré sur le professionnel et ce qu'il met en jeu singulièrement dans sa pratique auprès des usagers (phénomènes transférentiels).

OBJECTIFS

- Permettre au professionnel de se distancier de ce qui l'affecte en s'aidant de l'apport du groupe
- Comprendre ce qui se joue dans sa pratique
- Consolider et développer ses compétences pour lui-même et au service du groupe

Médiation

Espace de travail visant à apaiser voire résoudre les conflits de manière collaborative et pacifique, en favorisant un dialogue ouvert et constructif.

OBJECTIFS NOUVEAU

- Faciliter le dialogue
- Résoudre les différents
- Favoriser la co-construction de solutions

Co-développement

Espace d'échange et de développement professionnel qui place un petit groupe de personnes (6 à 8) d'un même domaine d'expertise dans une relation d'entraide et d'échanges en mobilisant une méthode d'intelligence collective afin de prendre de la hauteur, rechercher des pistes de solution adaptées à sa réalité.

OBJECTIFS NOUVEAU

- Développer une dynamique de groupe autour d'une réflexion commune
- Apprendre de l'échange avec ses pairs
- Réfléchir sur l'action, prendre du recul, voir autrement avec l'éclairage de ses pairs

Régulation

Espace de réflexion centré sur les relations au sein de l'équipe ou de l'institution, ou sur la pratique coopérative de l'accompagnement.

OBJECTIFS

- Dynamiser les compétences de coopération au sein d'une équipe
- Maintenir une dynamique d'équipe autour d'une réflexion commune

Supervison clinique

Espace de travail comprenant une observation active sur un ou des temps clefs, des recommandations individualisées et un compte-rendu écrit prenant en compte différents axes.

OBJECTIFS NOUVEAU

- Observer les pratiques des professionnels
- Analyser la situation
- Établir des préconisations

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

Organisme de formation aux métiers éducatifs et sociaux, en prise directe avec les évolutions sociales, l'IRTS Poitou-Charentes produit une analyse et une réflexion permanentes sur ces évolutions et sur les réponses à apporter aux besoins sociaux.

L'équipe de l'IRTS Poitou-Charentes dispose d'une connaissance précise et actualisée des problématiques de l'action sociale et médico-sociale et du fonctionnement des organisations du secteur. S'appuyant sur leurs compétences en méthodologie de projet, leurs connaissances du contexte et des publics, les professionnels de l'IRTS Poitou- Charentes peuvent vous accompagner dans l'élaboration de vos projets.

Projet d'établissement
Projet de service
Projet associatif

DÉMARCHE

- Analyse du contexte et de vos besoins,
- Élaboration conjointe de la méthodologie,
- Préparation et présentation de la démarche,
- Développement d'un processus formatif sur les thématiques,
- Validation de chaque étape par les instances de concertation du projet.

POSSIBILITÉS D'INTERVENTIONS

- Pour la phase de diagnostic et analyse : Évolution du cadre législatif, des recommandations de bonnes pratiques et du cadre de référence de l'environnement, caractéristiques du public accueilli et évolution de ses besoins et demandes, missions et enjeux propres à la structure et du territoire, identification des paradoxes et des thématiques à formaliser.
- Pour la phase d'élaboration : Accompagnement à l'animation de groupes de travail, formalisation du projet d'établissement.
- Pour la phase de suivi et d'évaluation interne : Élaboration d'une méthodologie de suivi et des outils de suivi du projet, soutien à l'évaluation interne.

FORMATIONS en 2026 PROGRAMMÉES

PAGE 15 MÉDIATION ET COMMUNICATION
PAGE 22 FORMATION DE COORDINATEUR
PAGE 28 TUTORAT ET ACCOMPAGNEMENT

Médiation et communication

L'IRTS Poitou-Charentes propose une nouvelle formation à la médiation ouverte à tous les champs de la vie sociale : le travail, l'entreprise, l'organisation, l'école, la famille, le quartier, le voisinage…

Cette formation permet à de multiples professionnels d'intégrer les principes d'action de la médiation dans leur pratique : la position de tiers, des outils, la posture de médiation. Elle est intégrée à la formation préparatoire au diplôme d'Etat de Médiateur Familial. Elle s'appuie sur les qualités et l'expérience acquises par l'IRTS Poitou-Charentes depuis 2006.

DATES
Novembre 2026
à septembre 2027

DURÉE
18 jours (128 h comprenant un bilan initial et une évaluation finale)
Amplitude : environ 20 mois
Formation pouvant s'effectuer par module de 2 à 3 jours
(6 modules au total)

LIEU
Poitiers

TARIF
Nous consulter

INTERVENANTS
Thierry BISLEAU,
Médiateur familial, formateur en médiation familiale
Sandy NOIRAN,
Psychologue et formatrice à l'IRTS Poitou-Charentes
Francis BOBIN,
Formateur à l'IRTS Poitou-Charentes

CONTEXTE

De plus en plus d'institutions, de services, du secteur social et médico-social, de la santé, de l'éducation, de l'animation, de la justice, se tournent vers la mise en place de médiations (par exemple avec les familles, avec les « usagers »), ou s'intéressent à des pratiques et des postures différentes (de tiers, de travail à partir des compétences des personnes…). Cela afin d'élaborer des solutions plus adaptées et plus pérennes, en construisant avec les personnes accompagnées.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Professionnels du secteur social, médico-social, de la santé, de l'éducation, de l'animation, de la justice et d'autres secteurs intervenant dans les relations humaines, le lien social, le lien familial…
Aucun niveau de diplôme n'est exigé, mais une implication de la personne est requise.

VALIDITÉ DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à une attestation de formation délivrée par l'IRTS Poitou-Charentes, attestant des compétences nécessaires à poser des actes de médiation dans sa pratique professionnelle (pour les stagiaires ayant réussi la validation finale).

OBJECTIFS

- S'approprier les fondamentaux de la médiation,
- Faciliter la communication interpersonnelle,
- Travailler avec le conflit,
- Intégrer la posture de tiers dans ses pratiques d'accompagnement.

CONTENU

Trois grands thèmes sont travaillés : la posture de médiation, le conflit, la communication interpersonnelle. Chaque thème se décline en 2 modules. L'un est plus théorique en favorisant la réflexivité et la prise de recul par l'analyse de cas et des mises en situation. L'autre est plus pratique et permet de renforcer sa posture professionnelle à partir de jeux de rôles, l'analyse des pratiques, le travail sur son vécu, son ressenti.

- **Module 1 :** S'approprier les fondamentaux de la médiation (3 jours)
- **Module 2 :** Pratiquer la posture de médiation (4 jours)
- **Module 3 :** Comprendre le conflit (3 jours)
- **Module 4 :** Travailler avec le conflit (3 jours)
- **Module 5 :** Comprendre la communication interpersonnelle (2 jours)
- **Module 6 :** Faciliter la communication interpersonnelle (3 jours)

À ces modules s'ajoutent un bilan initial des compétences de la personne (environ 1h), ainsi qu'une évaluation finale des compétences acquises et de la posture intégrée (environ 1h).

Module 1

S'approprier les fondamentaux de la médiation

DATES
Nous consulter

DURÉE
3 jours (21h)

LIEU
Poitiers

TARIF
Nous consulter

INTERVENANTS
Thierry BISLEAU,
Médiateur familial, formateur en médiation familiale

POUR ALLER PLUS LOIN
Cette formation peut être complétée par le module « Pratiquer la posture médiation ».

CONTEXTE

La médiation se développe dans de nombreux champs, y compris dans le travail social et médico-social, par exemple dans la protection de l'enfance. Mais c'est une pratique spécifique qui s'appuie sur une posture, des principes et une manière d'agir tout à fait singuliers : un tiers neutre et impartial, facilitateur de la relation et de la co-construction entre les acteurs en médiation.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Professionnels du secteur social et médico-social, mais plus largement tous les professionnels de la relation.

OBJECTIFS

- Comprendre les fondements philosophiques et éthiques de la médiation,
- Appréhender la position de tiers,
- Intégrer quelques repères et outils de pratique de la médiation,
- S'approprier les bases de la posture de médiation.

PROGRAMME

Jour 1

- Émergence de la médiation (notion, pratiques, métier),
- Les différents champs et pratiques actuelles de la médiation,
- Les fondements pluridisciplinaires de la médiation,
- Les principes de base du métier de médiateur.

Jour 2

- Les spécificités de la posture de la médiation,
- Les fondements philosophiques et éthiques de la médiation,
- L'ancrage de cette pratique, de ce métier.

Jour 3

- Les bases concrètes de la posture de médiation,
- Les repères essentiels de la pratique,
- Quelques outils mobilisables pour poser des actes de médiation,
- Expérimentation de la posture.

Module 2

Pratiquer la posture de médiation

DATES
Nous consulter

DURÉE
4 jours (28h)

LIEU
Poitiers

TARIF
Nous consulter

INTERVENANTS
Thierry BISLEAU,
Médiateur familial, formateur en médiation familiale
Francis BOBIN,
Formateur à l'IRTS Poitou-Charentes

POUR ALLER PLUS LOIN
Cette formation complète le module « S'approprier les fondamentaux de la médiation ».

CONTEXTE

La médiation se développe dans de multiples univers (juridique, entreprise, quartiers, travail social...). Mais c'est une posture particulière de tiers neutre et impartial, de facilitateur de la relation et de la co-construction entre les acteurs, qui nécessite de faire bouger ses pratiques habituelles. Changer de posture nécessite de la mettre en scène, de la jouer, d'éprouver des situations de médiation (de tensions, de conflit, de mal-être, d'échec de la communication...), cela sur plusieurs séances, avec diverses approches.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Professionnels du secteur social et médico-social, mais plus largement tous les professionnels de la relation.

OBJECTIFS

- Éprouver des situations difficiles de médiation et analyser son fonctionnement
- Intérioriser les fondements de la médiation et incorporer les bases de cette posture
- Évaluer ses capacités à être en situation de médiation.

PROGRAMME

Jour 1

- Prendre conscience, au travers son parcours, de son vécu relatif aux principaux thèmes rencontrés en situation de médiation : le conflit, la rupture, la violence, la domination...
- Définir ses représentations et son rapport à ces thèmes,
- Poser les thèmes sur lesquels un travail s'avère nécessaire pour acquérir plus de distance et d'objectivité.

Jour 2

- Repérer le processus de médiation à partir de contextes différents,
- S'approprier les étapes du dispositif de médiation sur la base de plusieurs fondamentaux de médiation,
- Appréhender les points clés de la phase préalable à la médiation : les contacts préalables, l'entretien d'information et la recherche de consentement.

Jour 3

- Travail sur sa posture de médiation : se mettre en situation d'accueil, des personnes, et de leur situation conflictuelle,
- Affiner sa posture d'accueil, son niveau de disponibilité, de compréhension de l'autre.

Jour 4

- Pratiquer l'écoute à partir des principes éthiques de la médiation (impartialité, neutralité...),
- Développer sa posture d'écoute, de centration sur la personne en maintenant une équidistance,
- Analyser sa pratique,
- Faire le point sur ses capacités à être en situation de médiation et à acquérir cette posture.

Module 3

Comprendre le conflit

DATES
Nous consulter

DURÉE
3 jours (21 h)

LIEU
Poitiers

TARIF
Nous consulter

INTERVENANTS

Sandy NOIRAN,
Psychologue et formatrice à l'IRTS Poitou-Charentes

Francis BOBIN,
Formateur à l'IRTS Poitou-Charentes

POUR ALLER PLUS LOIN

Cette formation un peu plus théorique peut être complétée par une formation plus orientée vers la pratique intitulée « Travailler avec le conflit ».

CONTEXTE

Le conflit est une préoccupation importante dans le travail social et médico-social. Les professionnels doivent l'accueillir et travailler avec. Il est nécessaire d'apprendre à mieux le comprendre afin d'en saisir le sens, d'en percevoir les enjeux, les logiques et les stratégies à l'œuvre.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Professionnels du secteur social et médico-social, mais plus largement tous les professionnels de la relation.

OBJECTIFS

- Questionner ses représentations et son vécu du conflit, afin d'élaborer une vision plus objective, distanciée et positive, notamment portée par la sociologie,
- Mieux comprendre la dynamique du conflit, ses logiques, ses enjeux, son sens,
- Appréhender les logiques et les mécanismes psychologiques à l'œuvre.

PROGRAMME

Jour 1

- Poser ses représentations et son vécu du conflit,
- Approche sociologique du conflit, ses fonctions sociales et sociétales,
- Comprendre les raisons sociales et sociétales de son rapport au conflit.

Jour 2

- Définir le conflit : le concept, les types de conflit, ses modalités,
- Poser son rapport et son attitude face à ce type de situation,
- Comprendre le lien du conflit avec la violence,
- Analyser des situations de conflit.

Jour 3

- Lecture psychologique des situations conflictuelles, des positionnements, des enjeux, des dynamiques,
- Les mécanismes psychologiques des situations conflictuelles (mécanismes de défenses...),
- Analyse psychologique de situations de conflit.

Module 4

Travailler avec le conflit

DATES
nous consulter

DURÉE
3 jours (21h)

LIEU
Poitiers

TARIF
Nous consulter

INTERVENANTS
Sandy NOIRAN,
Psychologue et formatrice à l'IRTS Poitou-Charentes

POUR ALLER PLUS LOIN
Cette formation peut être complétée par un module d'approche un peu plus théorique intitulé « Comprendre le conflit ». D'autres modules liés à la communication et à la médiation permettent aussi de travailler concrètement sa posture face au conflit.

CONTEXTE

Les professionnels, confrontés au conflit dans leur pratique et dans leur environnement professionnel, doivent apprendre à l'accueillir et travailler avec.
Il est alors nécessaire de travailler son propre rapport au conflit et d'envisager plusieurs manières de faire avec le conflit. Savoir comment engager une transformation de la situation et des personnes, notamment par des modalités de résolution des conflits. Ce travail nécessite de se confronter aussi à des situations, notamment par des jeux de rôles.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Professionnels du secteur social et médico-social, mais plus largement tous les professionnels de la relation.

OBJECTIFS

- Mieux accueillir et travailler avec le conflit,
- Connaître des modalités de transformation et de résolution de conflit,
- Modifier sa posture en situation conflictuelle, en s'appuyant sur une position de tiers.

PROGRAMME

Jour 1

- Repérer les leviers d'action, stratégies de transformation ou de résolution de conflit,
- Travailler sa posture, ses compétences et habiletés relationnelles,
- Mettre en œuvre des stratégies de transformation et de résolution des conflits (étapes et posture),
- Repérer ses pensées, ressentis, besoins et tendances à l'action et négocier une solution.

Jour 2

- Déjouer le tiers sauveur dans le « triangle dramatique »,
- S'approprier une approche constructive du conflit et la position de tiers neutre et impartial,
- Savoir repérer les situations nécessitant le recours à un tiers médiateur professionnel.

Jour 3

- S'approprier les notions psychologiques d'espace transitionnel, de mouvement et de projection,
- Construire un espace tiers pour travailler le conflit dans l'esprit de la médiation,
- Prendre conscience de ses résistances et de ses peurs dans le conflit et en position de tiers,
- Évaluer sa posture de tiers dans un contexte conflictuel.

Module 5

Comprendre la communication interpersonnelle

DATES
nous consulter

DURÉE
2 jours (14h)

LIEU
Poitiers

TARIF
Nous consulter

INTERVENANTS
Formateurs IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

POUR ALLER PLUS LOIN
Cette formation peut être complétée par un module plus orienté vers la pratique : « Faciliter la communication interpersonnelle ».

CONTEXTE

La communication interpersonnelle est au cœur des métiers de la relation et du lien, comme ceux du travail social et médico-social. C'est à la fois notre univers de travail et notre outil essentiel de travail, de quoi dépend l'issue de notre accompagnement des personnes, le fonctionnement des collectifs de travail et le bien-être professionnel.
La communication est la base du travail sur les relations interpersonnelles, notamment en situation de tension, de conflit, de rupture, qui sont les contextes habituels de la médiation.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Professionnels du secteur social et médico-social, mais plus largement tous les professionnels de la relation.

OBJECTIFS

- Comprendre le contexte et les enjeux de la communication interpersonnelle,
- Savoir analyser ce type de situation,
- Savoir identifier les principaux obstacles et les leviers permettant de faciliter la communication interpersonnelle.

PROGRAMME

Jour 1

- Croiser les représentations sur la communication interpersonnelle (cadre et enjeux),
- S'approprier les repères théoriques relatifs à ce thème,
- Analyser des situations au regard des composantes de la communication interpersonnelle à l'aide d'une grille de lecture,
- Explorer les dimensions plus profondes de la communication interpersonnelle et faire émerger les polarités (approche par le process work).

Jour 2

- Repérer les principaux obstacles à la communication interpersonnelle,
- Identifier les vecteurs essentiels pour faciliter cette communication,
- Lister les obstacles et les atouts à partir du photolangage,
- Acquérir les points de repère théoriques,
- Expérimenter les obstacles et les leviers à la façon du théâtre forum.

Module 6

Faciliter la communication interpersonnelle

DATES
nous consulter

DURÉE
3 jours (21h)

LIEU
Poitiers

TARIF
Nous consulter

INTERVENANTS
Thierry BISLEAU,
Médiateur familial et formateur en médiation familiale
Ariane GOUESET,
Formatrice en Communication Non Violente (CNV)

POUR ALLER PLUS LOIN
Cette formation complète le module « Comprendre la communication interpersonnelle ».

CONTEXTE

La communication interpersonnelle, outil essentiel du travail social et médico-social, est aussi au centre de nos relations professionnelles et des collectifs de travail. Il est primordial de développer ses capacités à faciliter cette communication, d'acquérir d'autres manières de faire pour élaborer une relation communicationnelle saine et positive.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Professionnels du secteur social et médico-social, mais plus largement tous les professionnels de la relation.

OBJECTIFS

- Mieux comprendre sa manière de faire en situation de communication interpersonnelle,
- Développer ses compétences psychosociales pour faciliter la communication (écoute, capacités relationnelles, intelligence émotionnelle, distance...),
- Intégrer les bases de la communication non violente et la posture appropriée.

PROGRAMME

Jour 1

- Les enjeux des compétences relationnelles et de l'intelligence émotionnelle pour soi et en situation,
- Comprendre les émotions et repérer le lien entre émotions, besoins et tendances à l'action ,
- Reconnaître et s'approprier le langage des émotions (communiquer, réguler),
- Expérimenter la posture d'écoute centrée sur les émotions,
- Renforcer ses compétences relationnelles en situation professionnelle d'accompagnement.

Jour 2

- Les attitudes de l'écoute selon la grille de Porter,
- Les effets des différentes attitudes d'écoute sur la personne accompagnée,
- Les techniques d'écoute centrée sur la personne (Rogers : reformulation ...),
- Travailler sa posture d'écoutant (congruence, considération inconditionnelle positive, empathie...).

Jour 3

- Les bases de la communication non violente (Rosenberg),
- Comprendre la posture à prendre et le processus global à mettre en œuvre (contextualiser la communication, exprimer ses ressentis, repérer ses besoins, formuler des demandes sans exiger),
- Mettre en pratique ce type de communication,
- Analyser sa posture en situation de communication interpersonnelle.

Formation de Coordinateur

Coordonner une équipe ou un projet, faciliter la dynamique collective

DATES

Parcours complet :
De mai à novembre 2026
Parcours à la carte :
en fonction des choix parmi les 5 modules (consulter les fiches suivantes du catalogue)

DURÉE

Parcours complet :
15 jours (105h)
Parcours à la carte :
en fonction des modules choisis

LIEU

Poitiers

TARIF

Parcours complet :
2 475 € au lieu de 2 775 €
Parcours à la carte :
185 €/jour

INTERVENANTS

Natacha AUBUGEAU,
Consultante en management, expérience professionnelle en ressources humaines,

Valérie PROUST,
Consultante et formatrice, ancienne directrice d'établissement social

Francis BOBIN,
Formateur à l'IRTS Poitou-Charentes

Le parcours complet intègre une journée initiale consacrée à la méthodologie de travail et à la présentation des changements du secteur (le 5 mai 2026), ainsi qu'une journée finale comprenant une évaluation de chaque stagiaire (le 6 novembre 2026).

CONTEXTE

Les organisations du secteur social et médico-social connaissent depuis une dizaine d'années de profondes mutations. Ces transformations conduisent les institutions à repenser leur mode de fonctionnement et la répartition des fonctions.
Dans cette réorganisation, de plus en plus de structures mettent en place une nouvelle fonction, à proximité des personnes accompagnées et des professionnels qui partagent le quotidien avec elles : la fonction de coordinateur, ou de coordonnateur, d'équipe ou de projet. Ceux-ci sont à l'interface entre l'équipe de direction et les professionnels de terrain.
Cette nouvelle fonction nécessite des compétences particulières autour de l'animation d'équipe et de la méthodologie de projet.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Professionnels du secteur social, médico-social, de la santé ou de l'animation, et plus largement tous les professionnels exerçant (ou souhaitant exercer) une fonction de coordination d'équipe ou de projet.

VALIDITÉ DE LA FORMATION

Cette formation validée donne lieu à l'attribution d'un certificat de formation délivré par l'IRTS Poitou-Charentes et attestant des compétences acquises évaluées en fin de formation.

OBJECTIFS

- Appréhender les contours de la fonction de coordination, apprendre à « habiter » cette fonction, s'évaluer dans cette posture,
- Déployer une dynamique coopérative et fédérative dans l'équipe, s'appuyant notamment sur l'intelligence collective ,
- Faciliter la communication interpersonnelle et la gestion des tensions et des conflits,
- Développer ses compétences en méthodologie de projet,
- Permettre le déploiement du partenariat et du travail en réseau.

CONTENU

La formation se décline en 5 modules qui peuvent être choisis séparément. Ces modules se structurent autour de deux grands domaines :

La coordination d'équipe et de dispositif (8 jours) avec 3 modules pouvant être choisis individuellement :

- Appréhender et s'approprier la fonction de coordination (2 jours),
- Développer une dynamique d'équipe (4 jours),
- Faciliter la communication et la gestion des conflits (2 jours).

La coordination de projet et d'action (5 jours) avec 2 modules pouvant être choisis individuellement :

- Mettre en œuvre une méthodologie de projet (3 jours),
- Développer le partenariat et le travail en réseau (2 jours).

Module 1

Appréhender et s'approprier la fonction de coordination

DATES
6 et 7 mai 2026

DURÉE
2 jours (14h)

LIEU
Poitiers

TARIF
370 €

INTERVENANTS
Formateurs IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

POUR ALLER PLUS LOIN
Ce module peut être complété par les deux autres modules relatifs à la coordination d'équipe : « Développer une dynamique d'équipe » et « Faciliter la communication et la gestion des conflits ».

CONTEXTE

De nombreuses structures du social et médico-social proposent une fonction de coordination d'équipe ou de projet, au plus proche des professionnels qui accompagnent au quotidien les personnes accueillies. Ces coordinateurs(trices) ont pour mission de faciliter le travail d'équipe afin de tendre vers une meilleure qualité d'accompagnement des personnes. Cette fonction a besoin d'être pensée, questionnée et appropriée afin que chacun se l'approprie.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Professionnels du secteur social, médico-social, de la santé ou de l'animation, et plus largement tous les professionnels exerçant (ou souhaitant exercer) une fonction de coordination d'équipe ou de projet.

OBJECTIFS

- Appréhender les contours et les limites de la fonction de coordination,
- Avoir quelques repères sur le fonctionnement des organisations,
- Comprendre et s'approprier les fondements de la posture de coordination,
- Apprendre à « habiter » cette fonction, comprendre comment elle fait sens pour soi.

PROGRAMME

Jour 1- Comprendre la fonction et le sens de son implication

État des lieux de la fonction de coordination

- Les contours et les limites de la fonction de coordination dans le secteur social et médico-social
- Définition de cette fonction dans l'institution, sa place et son articulation avec l'organisation
- Délimitation des délégations
- Les principaux enjeux de cette fonction, ses difficultés majeures, ses axes d'amélioration.

Le contexte des organisations : quelques repères sociologiques

- Evolution et situation du secteur médico-social
- L'approche sociologique des organisations
- Quelques grandes perceptions actuelles de l'organisation (post-taylorisme, analyse stratégique, vision sociologique critique...).

Jour 2 - Appréhender la posture et sa manière de se l'approprier

Les fondements de la posture de coordinateur

- Les compétences centrales du coordinateur (organisation, management, analyse de l'accompagnement...)
- Ses principales qualités attendues (disponibilité, distance, neutralité, équité...)
- Positionnement de chacun au regard de ces attendus, déclinaison de sa posture.

L'implication de chacun

- Le sens du choix de cette fonction pour chacun. Travail sur son parcours, son projet et son environnement professionnel et personnel (méthode des histoires de vie)
- Comment ce choix s'inscrit dans son histoire et son contexte. Comment il fait sens, il définit l'implication de chacun.

Module 2

Développer une dynamique d'équipe

DATES
4 et 5 juin 2026 puis 25 et 26 juin 2026

DURÉE
4 jours (28h)

LIEU
Poitiers

TARIF
740 €

INTERVENANTS
Formateurs IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

POUR ALLER PLUS LOIN
Ce module peut être complété par les deux autres modules relatifs à la coordination d'équipe : « Appréhender et s'approprier la fonction de coordination » et « Faciliter la communication et la gestion des conflits ».

CONTEXTE

La fonction de coordination d'équipe ou de projet est en développement au sein du secteur social et médico-social. Cette forme d'animation d'une équipe nécessite de déployer des logiques de coopération, de fédération, d'intelligence collective... auxquelles prépare ce module.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Professionnels du secteur social, médico-social, de la santé ou de l'animation, et plus largement tous les professionnels exerçant (ou souhaitant exercer) une fonction de coordination d'équipe ou de projet

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement et les dynamiques d'équipe,
- Appréhender les styles d'animation d'équipe,
- Savoir développer les compétences et le pouvoir d'agir de chacun,
- Apprendre à faciliter les dynamiques de coopération et s'appuyer sur l'intelligence collective.

PROGRAMME

Jour 1 - Le fonctionnement d'équipe

Modes de fonctionnement et dynamiques d'équipe
- Les différents modes de fonctionnement d'une équipe,
- Les éléments favorables et défavorables à cette dynamique.

La diversité des places et des statuts dans l'équipe
- Les différentes positions, rôles et statuts dans l'équipe,
- Les types de leader, la manière de travailler avec eux.

Jour 2 - Les styles d'animation, la valorisation de ses collaborateurs

Styles d'animation, lien avec le chef de service
- Les différents styles de management et d'animation d'équipe, leurs effets.
- La collaboration avec le chef de service ou le supérieur direct.

Valoriser ses collaborateurs
- La reconnaissance et la valorisation des compétences,
- Le développement du pouvoir d'agir de chacun,
- Les types d'écoute, l'approche rogérienne.

Jour 3 - Coopération et intelligence collective

Logiques de coopération, démarche de l'intelligence collective
- Les logiques de coopération, de fédération, d'esprit d'équipe,
- Démarche et outils de l'intelligence collective.

Mise en œuvre de l'intelligence collective
- La mise en œuvre de la démarche d'intelligence collective en équipe,
- Freins et leviers dans la démarche d'intelligence collective.

Jour 4- Animation de réunion, évaluation de sa pratique

Animer une réunion
- Différentes modalités d'animation de réunion,
- Lien avec les styles de management et la dynamique d'équipe.

Évaluation de sa pratique d'animation d'équipe
- Mise en situation d'animation d'équipe,
- Analyse de sa pratique, auto-évaluation et évaluation par les pairs.

Module 3

Mettre en œuvre une méthodologie de projet

DATES
2, 3 et 4 septembre 2026

DURÉE
3 jours (21h)

LIEU
Poitiers

TARIF
555 €

INTERVENANTS
Formateurs IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

POUR ALLER PLUS LOIN
Ce module peut être complété par l'autre module relatif à la coordination de projet : « Développer le partenariat et le travail en réseau ».

CONTEXTE

Le coordinateur d'équipe ou de projet a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre des projets avec son équipe ou des professionnels, notamment pour l'accompagnement des personnes accueillies. Il est garant de la qualité de ces productions, et s'appuie pour se faire sur une méthodologie de projet.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Professionnels du secteur social, médico-social, de la santé ou de l'animation, et plus largement tous les professionnels exerçant (ou souhaitant exercer) une fonction de coordination d'équipe ou de projet

OBJECTIFS

- Développer une expertise technique et éthique dans l'accompagnement des personnes accueillies,
- Approfondir ses compétences en méthodologie de projet, de sa construction à son évaluation,
- Connaître les bases d'un diagnostic,
- Intégrer les modalités de mise en œuvre du projet avec son équipe,
- S'évaluer dans sa pratique d'accompagnement des projets.

PROGRAMME

Jour 1 - La démarche de projet et sa mise en œuvre technique

L'ensemble de la démarche de projet
- La démarche de projet, ses objectifs, ses étapes,
- Diagnostic, analyse des besoins et des attentes des personnes accueillies,
- La recherche de pertinence des axes du projet (actions, plan d'action).

La mise en œuvre technique du projet et des projets personnalisés
- Comment penser l'implication collective dans la mise en œuvre des projets personnalisés,
- Élaboration pratique de ces modalités dans la situation professionnelle de chacun,
- Repérage des blocages et des leviers relatifs à cette dynamique.

Jour 2 - La dynamique collective du projet

L'élaboration collective
- La co-construction avec les personnes accompagnées,
- L'élaboration en équipe, mettant en œuvre l'intelligence collective, le développement du pouvoir d'agir, les outils collaboratifs,
- Le questionnement des pratiques et des postures d'accompagnement.

La mise en œuvre collective du projet
- Manières d'impliquer collectivement l'équipe dans la mise en œuvre du projet,
- Le dispositif d'accompagnement de cette mise en œuvre,
- La place et la fonction du coordinateur.

Jour 3 - L'évaluation du projet, l'évaluation de sa pratique

Construire l'évaluation du projet
- La démarche d'évaluation du projet, ses étapes, ses objectifs,
- Les outils et critères d'évaluation.

Sa mise en œuvre collective, l'évaluation de sa pratique
- La construction d'actions correctives,
- Évaluer sa pratique d'accompagnement au projet.

Module 4

Faciliter la communication et la gestion des conflits

DATES
8 et 9 octobre 2026

DURÉE
2 jours (14h)

LIEU
Poitiers

TARIF
370 €

INTERVENANTS
Formateurs IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

POUR ALLER PLUS LOIN
Ce module peut être complété par les deux autres modules relatifs à la coordination d'équipe : « Appréhender et s'approprier la fonction de coordination » et « Développer la dynamique d'équipe ».

CONTEXTE

Le coordinateur d'équipe ou de projet doit permettre aux professionnels avec qui il travaille d'être dans de bonnes conditions d'échange et de coopération. Les relations interpersonnelles, le contexte de travail, la communication sont alors essentiels. Il est nécessaire que le coordinateur les facilite. Il est aussi important que ce dernier sache réguler les tensions et les conflits inhérents aux enjeux du travail collectif et institutionnel.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Professionnels du secteur social, médico-social, de la santé ou de l'animation, et plus largement tous les professionnels exerçant (ou souhaitant exercer) une fonction de coordination d'équipe ou de projet.

OBJECTIFS

- Comprendre les fondements et les obstacles de la communication interpersonnelle,
- Connaître des moyens pour faciliter cette communication,
- Mieux comprendre et apprendre à réguler tensions et conflits,
- Évaluer sa pratique communicationnelle et de gestion de conflits.

PROGRAMME

Jour 1- La communication interpersonnelle

Les fondements
- Quelques repères réflexifs concernant la communication,
- Les enjeux de la communication interpersonnelle,
- Les principaux obstacles de la communication.

Leviers et postures de facilitation
- Les différents leviers de facilitation de la communication interpersonnelle,
- Éléments-clés d'une posture facilitatrice,
- Analyse de sa pratique communicationnelle.

Jour 2 - La gestion des conflits

Objectiver ses représentations
- Questionner ses représentations du conflit,
- Construire une lecture objective et positive du conflit,
- Réflexion sur les conflits interpersonnels et les conflits d'équipe.

Leviers, posture relatifs au conflit
- Les principaux leviers d'action,
- La posture de régulation et de médiation,
- Évaluation de sa posture de régulation des conflits.

Module 5

Développer le partenariat et le travail en réseau

DATES
4 et 5 novembre 2026

DURÉE
2 jours (14h)

LIEU
Poitiers

TARIF
370 €

INTERVENANTS
Formateurs IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

POUR ALLER PLUS LOIN
Ce module peut être complété par l'autre module relatif à la coordination de projet : « Mettre en œuvre une méthodologie de projet ».

CONTEXTE

Dans le contexte actuel du secteur social et médico-social le partenariat et le travail en réseau deviennent essentiels. Le coordinateur d'équipe ou de projet est au sein de son institution un acteur essentiel de ce travail en réseau et ce travail partenarial.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Professionnels du secteur social, médico-social, de la santé ou de l'animation, et plus largement tous les professionnels exerçant (ou souhaitant exercer) une fonction de coordination d'équipe ou de projet.

OBJECTIFS

- Savoir établir un diagnostic du partenariat et des réseaux existants,
- Être capable d'impulser avec son équipe une dynamique partenariale et de travail en réseau,
- Savoir repérer les leviers de développement du partenariat et des réseaux,
- Connaître des outils de communication facilitant cette dynamique,
- Évaluer sa pratique partenariale et de travail en réseau.

PROGRAMME

Jour 1- Le déploiement du partenariat et du travail en réseau

Réaliser un diagnostic

- Le diagnostic du partenariat et du travail en réseau, comprendre son fonctionnement, ses enjeux,
- Repérer ses éléments-clés pour l'établissement et le service,
- Définir les freins et les leviers.

Élaborer un projet de développement du partenariat et du travail en réseau

- Construire un projet de développement en lien avec les projets d'établissement et de service,
- Cibler les priorités et les objectifs précis,
- S'appuyer sur les leviers qui pourront être mobilisés.

Jour 2 - Implication du coordinateur et de son équipe, communication

Impliquer son équipe dans une dynamique partenariale

- La distribution des rôles dans l'institution face au partenariat (articulation direction - coordinateur - professionnels de terrain),
- La définition du champ d'intervention du coordinateur,
- Comment faciliter l'implication et la coopération de son équipe.

Développement de la communication partenariale et de réseau

- Les outils de communication favorisant le développement du partenariat et des réseaux,
- Évaluation de sa pratique partenariale et de travail en réseau.

Tutorat et accompagnement

Tuteur de proximité : les bases

DATES
1er groupe : 18, 19 et 20 mars 2026, puis 22, 23 et 24 avril 2026
2ème groupe : 16, 17 et 18 septembre 2026, puis 14, 15 et 16 octobre 2026

DURÉE
6 jours (40h)

LIEU
Poitiers
ou autres antennes de l'IRTS Poitou-Charentes
(Angoulême, Saintes, La Rochelle, Niort)

TARIF
600 €

INTERVENANTS
Francis BOBIN
Formateur à l'IRTS Poitou-Charentes
Angélique DIDIER,
Éducatrice spécialisée et cheffe de service dans le milieu du handicap
Autres formateurs et intervenants de l'IRTS Poitou-Charentes

CONTEXTE

Cette formation s'appuie sur les critères définis par la Commission Nationale de l'Emploi et est labellisée par la CPNE. Elle permet d'être tuteur de stage / référent professionnel. Elle est validée sous réserve de réaliser un travail de réflexion (questionnement autour de la fonction tutorale et positionnement professionnel) et une présentation orale.
Sont dispensées de cette formation les personnes titulaires des diplômes : CAFDES, DEI, DEIS, DSTS, CAFERUIS, DEMF, DCS.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Formation ouverte à tout professionnel encadrant ou appelé à encadrer un salarié en contrat de professionnalisation, un étudiant en formation ES, EJE, ASS, ME, ETS, AES, TISF, ...

OBJECTIFS

- Identifier son rôle et ses fonctions de formateur de terrain,
- S'approprier les référentiels de formation,
- Créer les conditions de la mise en œuvre du tutorat dans les institutions.

PROGRAMME

Module 1

ENJEUX DE LA FONCTION « FORMATEUR DE TERRAIN DE STAGE »
(3 jours de formation soit 20 heures)

- Les enjeux de la formation dans le secteur social et médico-social,
- Compétences du formateur de terrain, les étapes d'accompagnement,
- Référentiels de compétences, de formations, de certifications,
- Identifier les compétences à partir du descriptif d'activités professionnelles au sein de l'établissement.

Module 2

MOYENS ET OUTILS DE L'ACCOMPAGNEMENT
(3 jours de formation soit 20 heures)

- Site qualifiant et partenariat,
- Élaborer des outils spécifiques,
- Articuler le projet du stagiaire, les objectifs de stage et la réalité professionnelle,
- L'accompagnement formatif et rôle du formateur de terrain,
- L'évaluation, sens, fonctions et démarches,
- Éthique et déontologie,
- Transmettre des valeurs pour favoriser la posture réflexive du formé.

Maître d'apprentissage

DATES
18, 19 et 20 novembre 2026,
puis 9, 10 et 11 décembre 2026

DURÉE
6 jours (40h)

LIEU
Poitiers
ou autres antennes
de l'IRTS Poitou-Charentes
(Angoulême, Saintes, La Rochelle, Niort)

TARIF
680 €

INTERVENANTS
Francis BOBIN
Sociologue et formateur à l'IRTS Poitou-Charentes
Angélique DIDIER,
Éducatrice spécialisée et cheffe de service dans le milieu du handicap
Autres formateurs et intervenants de l'IRTS Poitou-Charentes

CONTEXTE

La formation de « Maître d'apprentissage » proposée, s'appuie sur les critères définis par la Commission Nationale de l'Emploi et est labellisée par la CPNE. La formation sera validée sous réserve d'une présentation orale du livret d'apprentissage face à un jury, élaboré et adapté à la situation de chacun.

PRÉ-REQUIS

- Avoir suivi la formation « Tuteurs de proximité : les bases » labellisée par la CPNE (40h)

Ou

- Être titulaire des diplômes et titres suivants : CAFDES, DEI, DEIS, DSTS, CAFERUIS, DEMF, DCS.

PUBLIC

Formation ouverte à tout professionnel encadrant ou appelé à encadrer un apprenti.

OBJECTIFS

- Acquérir la connaissance des textes et référentiels ; les compétences de coordination et d'évaluation du maître d'apprentissage,
- Formaliser un parcours de formation au sein de l'établissement en lien avec les référentiels de la formation ciblée (référentiels de compétences, certification, formation),
- Développer la pédagogie de l'alternance en interne et avec l'organisme de formation.

PROGRAMME

Chaque module comprend 3 jours de formation;

Module 1

- Le maître d'apprentissage : rôle, fonction, compétences,
- Aspects juridiques, réglementaires et administratifs du contrat d'apprentissage,
- Les modes d'apprentissage,
- La construction de l'identité professionnelle,
- L'accompagnement formatif.

Module 2

- Identifier les situations d'apprentissage (progression et temporalité),
- Évaluer l'apprenti : situer sa pratique dans les différentes formes d'évaluation et développer ses propres outils,
- Travailler sa posture d'entretien et d'évaluation,
- Validation de la formation : présenter le livret d'apprentissage élaboré et adapté par chaque participant.

FORMATIONS en 2026 À LA CARTE

PAGE 31 SUPPORT AUX ÉQUIPES / COLLABORATEURS

PAGE 41 ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

PAGE 51 ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN DIFFICULTÉS

PAGE 54 ACCOMPAGNEMENT DE LA JEUNESSE

Optimiser sa communication professionnelle

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Qu'il s'agisse de transmission d'informations relatives aux personnes aidées, de prise de parole en réunion, ou encore d'échanges avec les personnes elles-mêmes ou leurs familles et entourage, la communication professionnelle est l'une des compétences à renforcer dans la pratique de tout travailleur social.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel du champ social, médicosocial, sanitaire.

OBJECTIFS

- Renforcer ses connaissances et ses compétences en matière de communication professionnelle.
- Optimiser la communication professionnelle, en repérant ses objectifs et ses caractéristiques, les principaux outils, freins ou limites au sein des équipes et pour chacun de ses membres,
- Améliorer la qualité des relations professionnelles, au sein de l'équipe et avec la direction, ainsi qu'auprès des partenaires et autres services.

POINTS CLÉS

- Les fondements de la communication, ses principaux objectifs et ses caractéristiques,
- Les modes de communication : les moyens écrits, les outils de la communication orale,
- Jeux de rôles autour de différentes situations de communication.

Améliorer ses écrits professionnels

DURÉE PRÉCONISÉE
3 jours (21h)

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Tout professionnel du secteur est amené à rédiger différents écrits (projet personnalisé, information préoccupante, dossier de l'usager...) via différents supports (numérique, papier). Les écrits restent, permettent de la transmission et doivent être pensés avant d'être produits en fonction de leur objectif.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel du secteur social ou médico-social souhaitant améliorer ses écrits professionnels.

OBJECTIFS

- Être capable de rédiger les principaux écrits professionnels,
- S'approprier les différents supports de communication écrite en fonction de son champ d'activité (dossier de la personne, accompagnée, logiciel spécifique,...)
- Décoder et analyser les écrits professionnels existants dans la structure.

POINTS CLÉS

- Les spécificités de l'écrit. Les principaux écrits et supports institutionnels (logiciels...),
- La notion d'éthique, de responsabilité et de secret professionnel,
- Les points de vigilance (implication personnelle, représentations collectives) dans les écrits professionnels,
- Approche méthodologique : structuration et expression écrite ; présentation...

Construire et mettre en oeuvre le projet personnalisé

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

La prise en compte des attentes de la personne dans la démarche de projet personnalisé s'inscrit dans les principes de la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.
Le projet personnalisé est un outil au service de l'accompagnement auquel les professionnels doivent donner du sens.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel du secteur sanitaire, social ou médico-social.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de l'élaboration du projet personnalisé,
- Appréhender les étapes d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des projets personnalisés,
- Comprendre l'intérêt d'une approche interdisciplinaire et participative.

POINTS CLÉS

- Cadre législatif et réglementaire,
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS,
- La place de la personne et de son entourage,
- Le rôle du référent, le travail d'équipe et le partenariat,
- Apports méthodologiques,
- Mises en situation.

Secret professionnel et partage d'informations

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Un travailleur social peut être amené à transmettre des informations relatives aux personnes accompagnées. Il est nécessaire qu'il puisse appréhender, selon le contexte, dans quel cadre, à quelle fin et comment, il peut transmettre une information (destinataire, intérêt de l'usager, importance de la situation...).

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel du secteur sanitaire, social ou médico-social.

OBJECTIFS

- Cerner le cadre légal du secret, des obligations et les appliquer dans sa pratique,
- Gérer la transmission des informations dans le respect des droits des personnes, respecter la parole des usagers et poser les limites,
- Faire évoluer une réflexion éthique en équipe.

POINTS CLÉS

- Définition du secret professionnel et partage d'informations à caractère secret, recommandations de la HAS,
- Se situer par rapport au secret professionnel,
- Les possibilités et obligations de lever le secret professionnel,
- Partage de l'information : en équipe, avec des tiers ; le secret et le dossier de l'usager,
- Éthique et déontologie ; réflexion sur l'éthique professionnelle.

Découvrir le secteur social et médico-social

DURÉE PRÉCONISÉE
1 jour (7h)

INTERVENANTS
Laurence LODOTCHNIKOFF, Formatrice – consultante, et ancienne directrice d'établissement médico-social
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes

TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Afin d'accompagner au mieux la découverte de ce nouvel environnement professionnel, cette formation propose à ces « nouveaux » professionnels de comprendre le rôle de ce secteur, ses valeurs, ses particularités, et ses enjeux.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Professionnels récemment arrivés dans le secteur social ou médico-social.

OBJECTIFS

- Appréhender le secteur : publics, organisation, politiques publiques, acteurs...,
- Appréhender les valeurs et la philosophie de l'action sociale,
- Comprendre les enjeux du secteur.

POINTS CLÉS

- Les caractéristiques du secteur social et médico-social,
- L'accompagnement des personnes : de quoi parle-t-on ?
- Le travail d'équipe et partenarial.

Initiation à la fonction de tuteur de proximité

DURÉE PRÉCONISÉE
3 jours (21h) hors CNPE

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

€ TARIF
Nous consulter

+ POUR ALLER PLUS LOIN
Cette formation peut être complétée par la formation labellisée CPNE « Tuteur de proximité : les bases » (p. 28).

CONTEXTE

Le tuteur a une mission clé dans les structures de par son rôle d'accompagnement et de transmission de savoirs. Le tutorat ne s'improvise pas et nécessite d'appréhender méthodes et outils spécifiques.
L'IRTS Poitou-Charentes propose une formation de tuteur de proximité, d'une durée de 3 jours, qui comprend les bases nécessaires à cette mission.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel accompagnant ou appelé à accompagner un salarié en contrat de professionnalisation ou un étudiant en formation.

OBJECTIFS

- Identifier son rôle et ses fonctions de formateur de terrain,
- Comprendre et utiliser les référentiels de formation,
- Faciliter l'accueil et l'accompagnement des apprenants,
- Développer sa méthode d'évaluation.

PROGRAMME

JOUR 1 : La fonction tutorale et les référentiels

- Présentation de la fonction tutorale : rôle et missions
- La logique de construction des référentiels
- Contenu et compréhension du référentiel de la personne accompagnée
- Utilisation du référentiel dans la pratique d'accompagnement

JOUR 2 : L'accompagnement de l'apprenant

- Faciliter l'accueil de l'apprenant
- Construire une relation positive et constructive avec le stagiaire
- Elaborer un dispositif d'accompagnement adapté à la personne

JOUR 3 : L'évaluation de l'apprenant et du tuteur

- Les bases du processus d'évaluation
- Les biais et les moyens d'objectiver son évaluation
- Evaluation du tuteur en formation (présentation de la perception de chacun du tutorat, auto-évaluation et évaluation orale d'un formateur)

Initiation à la fonction de maître d'apprentissage

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h) hors CNPE

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

€ TARIF
Nous consulter

+ POUR ALLER PLUS LOIN
Cette formation peut être complétée par la formation labellisée CPNE « Maître d'apprentissage » (p. 29).

CONTEXTE

L'accompagnement d'apprenti nécessite une connaissance des spécificités de l'apprentissage notamment concernant sa mise en œuvre ainsi que les aspects règlementaires.
C'est pourquoi, l'IRTS Poitou-Charentes propose une formation initiant à la fonction de maître d'apprentissage, d'une durée de 2 jours, qui aborde notamment la construction de l'identité professionnelle, la posture ou l'élaboration d'outils d'accompagnement.

PRÉ-REQUIS

Le suivi préalable de la formation tuteurs (3 jours) est fortement recommandé.

PUBLIC

Tout professionnel accompagnant ou appelé à accompagner un apprenti.

OBJECTIFS

- Appréhender le cadre règlementaire de l'apprentissage
- Connaître le rôle et les missions du maître d'apprentissage,
- Mieux comprendre le processus et les dynamiques d'apprentissage,
- Identifier des pistes facilitant l'apprentissage et l'évaluation de l'apprenti

PROGRAMME

JOUR 1 : Cadre de l'apprentissage, rôle du CFA et du maître d'apprentissage

- Le cadre règlementaire de l'apprentissage
- Rôle et missions du CFA et de l'UFA
- La fonction de maître d'apprentissage : rôle et missions, particularités de l'accompagnement des apprentis
- La place de l'apprenti dans la structure

JOUR 2 : L'apprentissage, évaluation du maître d'apprentissage

- Le processus et les dynamiques d'apprentissage : comment apprend-on ?
- Comment faciliter et adapter l'apprentissage
- Les spécificités de l'évaluation des apprentis
- Evaluation du maître d'apprentissage en formation

Accompagnement des équipes au deuil

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Dans leur exercice, quel que soient les contextes d'intervention, les professionnels peuvent être amenés à vivre le décès d'une personne accueillie et être confrontés à la détresse des proches et à leurs propres émotions face à la mort. Cette formation vise à les aider à mieux appréhender la fin de vie et accompagner les proches.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout salarié exerçant dans le secteur sanitaire, social ou médico-social.

OBJECTIFS

- Permettre aux professionnels de repérer ce qui est de l'ordre du ressenti, de la résonance personnelle, dans les situations de deuil,
- Identifier les étapes du processus de deuil afin de faciliter le travail de deuil,
- Permettre une réflexion sur les démarches collectives permettant de gérer au mieux ces situations.

POINTS CLÉS

- Approches de la mort,
- Le deuil : dans un contexte singulier. Quelle place pour le professionnel ? Comment un travail de deuil peut-il s'opérer dans un cadre professionnel ?
- Repérer nos attitudes et nos comportements face à la mort.

Prévention de l'agressivité des personnes

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Les professionnels peuvent être confrontés à l'agressivité dans l'exercice de leurs fonctions. La prise de distance et le développement d'une approche réflexive facilitent la compréhension de cette agressivité afin de la prévenir.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel du secteur sanitaire, social ou médico-social.

OBJECTIFS

- Repérer les mécanismes et processus de la violence afin d'anticiper et de limiter les conditions d'apparition de l'agressivité,
- Intervenir en situation de conflit en prenant soin de se protéger et de protéger l'autre et/ou les autres,
- Faciliter la prise de distance.

POINTS CLÉS

- Notions de violence et d'agressivité, et leurs explications possibles en fonction des situations.
- La question du seuil de tolérance (individuel et collectif),
- Les facteurs de risque des comportements agressifs ou violents, les incidences des pathologies/troubles et du handicap, la quotidienneté et la nature des accompagnements,
- Les réponses possibles à l'agressivité et à la violence.

Concevoir des réponses à la violence

DURÉE PRÉCONISÉE
3 jours (21h)

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Tout travailleur social peut être amené à vivre des situations de violence et de conflit. Cette formation vise à permettre aux professionnels de les prévenir, les apaiser et agir de façon adaptée.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel du secteur sanitaire, social et médico-social.

OBJECTIFS

- Appréhender les différentes formes de violences des personnes au sein d'un contexte institutionnel,
- Identifier, anticiper les dynamiques de violence et de conflit,
- Renforcer les postures face aux actes violents.

POINTS CLÉS

- La violence aujourd'hui : ses catégories, ses acteurs, ses messages,
- La violence comme processus : prendre conscience de son propre rôle dans la dynamique,
- Désaccords naturels et frustration : savoir les gérer,
- Prévenir les conflits :un exercice de communication et d'interprétation,
- Rétablir une situation de malentendu, communiquer en situation de crise,
- Stratégies d'intervention en situation de crise.

Instaurer une communication non violente

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

La communication non violente (CNV) est un mode de communication favorisant l'écoute mutuelle et permettant de désamorcer les conflits. Cette formation vise à améliorer les capacités relationnelles des professionnels auprès des publics, des familles, et au sein des équipes.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel du secteur social et médico-social

OBJECTIFS

- Identifier les leviers et les freins à une communication bienveillante,
- Identifier ses émotions,
- Renforcer ses capacités de communication.

POINTS CLÉS

- Définition de la communication non violente
- La mise en œuvre d'un contexte favorable
- Les obstacles à la communication bienveillante
- L'écoute empathique
- La prise en compte de ses émotions
- Mises en situation.

Prévenir les risques psychosociaux

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Les risques psycho sociaux sont très présents dans le travail social et médico-social. Leur prévention est un enjeu important pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des salariés. Cette formation vise à donner aux salariés les éléments pour les identifier et s'en protéger.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel du secteur sanitaire, social et médico-social.

OBJECTIFS

- Définir le cadre des risques humains au travail,
- Repérer les troubles et les facteurs,
- Définir des stratégies de prévention et de contournement.

POINTS CLÉS

- Les risques psychosociaux, les risques humains : définitions (stress, souffrance au travail...) ; distinction entre fatigue, épuisement, usure professionnelle,
- Les manifestations de l'épuisement professionnel et de l'usure : physique et psychologique; dans la relation à l'autre,
- Les leviers contre l'installation de l'épuisement professionnel et des risques psychosociaux sur les plans institutionnels et personnels.

Ergonomie, gestes et postures, prévention des TMS

DURÉE PRÉCONISÉE
3 jours (21h)

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

La prise en compte des risques professionnels fait appel, entre autres, à l'ergonomie pour la prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) pour les professionnels intervenant auprès de personnes en situation de perte d'autonomie.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Professionnels intervenant auprès de personnes en situation de perte d'autonomie.

OBJECTIFS

- Comprendre et identifier les TMS.
- Appliquer les techniques de gestes et postures de travail adaptées pour atténuer la fatigue et réduire le risque d'accidents et de TMS.
- Être capable de mobiliser des charges en utilisant des méthodes et des moyens adaptés et sécurisants.

POINTS CLÉS

- Les risques, les accidents du travail, les maladies professionnelles, liés à la manutention des personnes,
- Principes de la prévention des risques d'anatomie et de physiologie,
- Les gestes et postures dans les postes de travail,
- Les techniques de manutention liées aux activités d'aide à la personne, à l'accompagnement à la marche, au transfert des personnes,
- Les principes de base d'économie d'effort.

Être « manager-coach » en établissement social et médico-social

DURÉE PRÉCONISÉE
3 jours (21h)

INTERVENANTS
Laurence LODOTCHNIKOFF,
Formatrice-consultante, et ancienne directrice d'établissement médico-social.

€ TARIF
Nous consulter

MODALITÉS
Chaque journée aura lieu à 3 ou 4 semaines d'intervalle pour favoriser la réflexion et les conditions de mise en œuvre. Ces 3 jours pourront faire l'objet d'une proposition d'accompagnement au changement pour chaque participant et sa structure.

CONTEXTE

Le recrutement et la fidélisation des salariés est un enjeu majeur pour les ESSMS. La prise en compte de la dimension humaine est devenue indispensable dans les modalités de management. Cette formation fait le pari de « manager autrement » et invite à changer de posture, celle de « manager – coach ». Elle aborde des méthodes et outils dont l'objectif est d'humaniser les relations hiérarchiques et introduire l'autonomie dans l'organisations du travail.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Dirigeants, encadrants d'ESSMS, responsables de secteur et coordinateurs de services (SAAD, SSIAD)

OBJECTIFS

- Interroger sa posture, ses pratiques et l'adéquation avec les besoins des professionnels,
- Promouvoir l'autonomie et l'agilité des équipes,
- Accompagner le développement de nouvelles compétences des professionnels de son équipe.

POINTS CLÉS

- La posture de "manager-coach"
- Les différents types de management
- Les leviers de la motivation au travail
- Outils de coaching des équipes

Manager en situation de conflit

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Garantir un climat social serein, tout en répondant aux exigences d'accompagnement du public, demande au manager de prévenir ou/et de gérer les situations conflictuelles.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel exerçant ou étant amené à exercer des fonctions de coordination ou d'encadrement.

OBJECTIFS

- Améliorer les relations de travail au sein de son équipe,
- Favoriser un climat social propice au bien-être des salariés,
- Appréhender les modalités de résolution du conflit.

POINTS CLÉS

- Repérer les obstacles à une bonne communication : de la théorie aux exercices d'application,
- Comprendre les situations conflictuelles : savoir poser un diagnostic au regard des apports théoriques et des faits observés,
- Mettre en place les outils pour la résolution du conflit : négociation, médiation, communication non violente, etc,
- Prévenir le conflit : favoriser le travail en équipe au sein d'un climat social apaisé ; le rôle du cadre.

Piloter la conduite du changement

DURÉE PRÉCONISÉE
3 jours (21h)

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Des changements importants sont à l'œuvre dans le secteur social et médico-social, impactant les organisations et leur fonctionnement. Dans un contexte de changement, la posture et les compétences du manager s'avèrent indispensables pour diriger des hommes et des équipes. Cette formation vise à acquérir le socle des compétences essentielles à l'encadrement et l'accompagnement au changement des équipes de terrain.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout cadre de direction des institutions ou structures du secteur sanitaire, social ou médico-social.

OBJECTIFS

- Renforcer la posture professionnelle d'encadrant,
- Comprendre les enjeux du changement organisationnel,
- Définir les méthodes et techniques d'un pilotage du changement.

POINTS CLÉS

- Fonctions et posture de cadre, manager au quotidien,
- Comprendre le changement : un processus vivant d'actualisation de la réalité,
- Diagnostic managérial du changement,
- Conduire le changement : principes de l'accompagnement, les acteurs.

Comprendre les effets du vieillissement par l'expérimentation (avec simulateur de vieillissement)

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Laurence LODOTCHNIKOFF,
Formatrice-consultante, et ancienne directrice d'établissement médico-social

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Lors d'accompagnement des actes de la vie quotidienne des personnes âgées, les professionnels peuvent être confrontés à des appréhensions, une lenteur dans la réalisation de certaines tâches et des plaintes des personnes qu'elles prennent en soin. L'origine de ces difficultés prend sa source dans une pluralité de troubles causés par un vieillissement normal ou pathologique ; problèmes de vue, d'audition de motricité sont autant d'éléments identifiés, sans que l'accompagnant puisse toujours se rendre compte de ce que cela peut générer concrètement comme difficultés dans des situations de la vie quotidienne.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel intervenant dans le secteur social et médico-social (ESSMS). Cette thématique peut être adaptée au secteur de l'accompagnement et du soin à domicile (SAAD – SSIAD).
Groupe de 6 personnes maximum.

OBJECTIFS

- Comprendre les effets de l'âge, afin d'appréhender la réalité des besoins de la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne.
- Faire évoluer les représentations sur le vieillissement.
- Ressentir et expérimenter les difficultés motrices et sensorielles de la personne pour construire ses pratiques d'accompagnement et/ou de soin.
- Améliorer concrètement la qualité de vie des personnes âgées.

POINTS CLÉS

- La représentation de la vieillesse.
- Vieillissement normal et pathologique.
- Effets du vieillissement sur la motricité, l'audition, la vue, l'état psychologique.
- La survenue de troubles cognitifs
- Mise en situation : les repas, les activités (avec simulateur).
- Co-élaboration de pratiques d'accompagnement et/ou de soin adaptées aux besoins.

Spécificités du vieillissement et du handicap

DURÉE PRÉCONISÉE
3 jours (21h)

INTERVENANTS
Laurence LODOTCHNIKOFF,
Formatrice-consultante, et ancienne directrice d'établissement médico-social

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Comprendre et identifier la singularité de chaque personne accompagnée permet aux professionnels d'adapter leurs actions et leur posture, en tenant compte des ressources et des choix des personnes aidées.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Professionnels en contrats aidés ou récemment arrivés dans le secteur social ou médico-social.

OBJECTIFS

- Développer des connaissances en matière de vieillissement normal et pathologique, les conséquences pour la personne dans la vie quotidienne et pour son entourage.
- Développer des connaissances en matière de handicap : les différents types (moteur, sensoriel, mental et psychique), les conséquences pour la personne dans la vie quotidienne et pour son entourage.
- Permettre aux professionnels d'adapter leur positionnement et leur accompagnement à la singularité des personnes, de leurs aptitudes, ressources et difficultés.

POINTS CLÉS

- Les représentations du grand âge.
- Les caractéristiques psychosociales du vieillissement ordinaire.
- Les principaux troubles pendant la vieillesse.
- Retour sur les principales évolutions sociétales en matière de handicap :
  - les principales dispositions réglementaires,
  - les principaux acteurs et dispositifs.
- Les différents types de handicap.
- La prise en compte des spécificités et des choix de la personne lors de son accompagnement.

Appréhender les différents types de handicap

DURÉE PRÉCONISÉE
3 jours (21h)

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Comprendre et identifier la singularité de chacun des types de handicap permet aux professionnels d'adapter leurs actions et leur posture, en tenant compte des ressources et des choix des personnes aidées.

PUBLIC

Tout professionnel accompagnant ou appelé à accompagner des personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

- Repérer et comprendre les différents types de handicap (moteur, sensoriel, mental et psychique),
- Identifier pour chaque handicap, les principales causes et conséquences pour la personne dans la vie quotidienne et pour son entourage, afin d'adapter ses pratiques professionnelles.

POINTS CLÉS

- Retour sur les principales évolutions sociétales en matière de handicap :
- Les principales dispositions réglementaires
- Les principaux acteurs et dispositifs,
- Le handicap moteur,
- Le handicap sensoriel,
- Le handicap psychique,
- Le handicap mental.

Sensibilisation aux Troubles du NeuroDéveloppement : focus sur le Trouble du Spectre de l'Autisme

NOUVEAU

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours

INTERVENANTS
Julie GAGNAIRE,
Psychologue clinicien et intervenante régulière de l'IRTS Poitou-Charentes.

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Le Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) est un trouble du neurodéveloppement qui se manifeste par des déficits de la communication et des interactions sociales mais également par des comportements et des centres d'intérêt restreints et répétitifs. Les personnes concernées ont un fonctionnement spécifique que les professionnels doivent appréhender. En effet, le développement des connaissances et des compétences sur le TSA permet aux professionnels d'améliorer les interactions et l'accompagnement proposé.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel du secteur sanitaire, social ou médico-social.

OBJECTIFS

- Appréhender les spécificités du Trouble du Spectre de l'Autisme,
- Adapter sa communication afin de prévenir les situations de crise,
- Mettre en place un accompagnement adapté à la singularité de la personne

POINTS CLÉS

- Présentation du Trouble du Spectre de l'Autisme et de l'évolution de son diagnostic
- Les troubles associés
- Le fonctionnement autistique et ses particularités
- Les stratégies d'accompagnement

Accompagner les adultes âgés atteints de troubles psychiatriques

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Les troubles psychiatriques chez une personne âgée peuvent être présents de longue date et évoluer avec le vieillissement mais ils peuvent aussi se déclarer à un âge avancé, comme par exemple un trouble dépressif. Par ailleurs chez le sujet âgé, une maladie psychiatrique peut se manifester sous des formes atypiques et peut être difficile à différencier du vieillissement ou d'une maladie somatique. Mieux appréhender ces troubles est donc essentiel et ce d'autant plus qu'un nombre grandissant de personnes âgées sont concernées.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Les professionnels de terrains travaillant en établissement et à domicile ainsi que les professionnels dont les missions sont transversales.

OBJECTIFS

- Mieux comprendre la psycho-gériatrie et les différents troubles liés aux pathologies mentales et / ou psychiques,
- Reconnaître et évaluer les troubles du comportement,
- Identifier et prévenir les facteurs favorables à leur apparition,
- Adapter les pratiques d'accompagnement des adultes âgés.

POINTS CLÉS

- Définition des différentes pathologies : définition du vieillissement, de la psychose, de la névrose, des troubles de la personnalité,
- Les maladies de la mémoire : description.
- Déficits et troubles du comportement,
- Les réponses possibles aux comportements troublants,
- Échange sur l'importance des transmissions et du projet d'accompagnement personnalisé (PAP).

Accompagner les personnes en situation de handicap psychique

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Depuis quelques années, le profil des personnes accompagnées a considérablement changé et la loi de 2005, entre autre, a participé à cette évolution, notamment en reconnaissant le handicap psychique. Mais entre maladies mentales, troubles psychiques et incidences handicapantes, l'accompagnement de ces personnes nécessite de disposer de repères.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès de personnes en situation de handicap psychique.

OBJECTIFS

- Renforcer ses compétences et sa compréhension des troubles psychiques,
- Développer une posture et un accompagnement adapté aux personnes et aux situations,
- Adapter sa pratique en tenant compte des potentialités des personnes atteintes de troubles psychiques.

POINTS CLÉS

- Définition du handicap, représentations sociales du handicap psychique
- Les grandes étapes du développement
- Les troubles psychiques : repérage, compréhension et manifestations
- Les spécificités des personnes en situation de handicap psychique
- La place de chacun et les pistes d'accompagnement

Accompagner les personnes atteintes de troubles cognitifs ou de démences

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Les maladies neurologiques impactent significativement le quotidien de personnes en altérant leurs fonctions cognitives. La démence de type Alzheimer est la première maladie neurologique en France, avec 225 000 nouveaux cas diagnostiqués par an. Cette formation vise à mieux connaître ces troubles et leur expression, pour adapter son accompagnement aux personnes atteintes.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Professionnels accompagnant des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

OBJECTIFS

- Renforcer ses connaissances et compétences en matière d'accompagnement des personnes présentant des troubles cognitifs,
- Repérer les signes cliniques des principales démences afin d'adapter ses actions et son positionnement professionnel,
- Prendre de la distance par rapport à sa pratique et au vécu de cette pratique.

POINTS CLÉS

- Les principales démences : Alzheimer, vasculaire, parkinsonienne, à corps de Lévy, fronto-temporale,
- Les différents signes cliniques,
- Le rôle et la posture du professionnel dans des situations complexes d'accompagnement,
- Les principales activités et modalités d'accompagnement, favorables à la stimulation des fonctions cognitives et respectueuses des choix de vie et des attentes de la personne aidée.

Intervenir auprès de personnes atteintes de maladies neurodégénératives

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Au vu de la prévalence des maladies neurodégénératives en France, les professionnels doivent se spécialiser dans l'aide et l'accompagnement au quotidien des personnes atteintes par ces maladies.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel intervenant ou amené à intervenir auprès de personnes atteintes de maladies neurodégénératives.

OBJECTIFS

- Renforcer ses connaissances et ses compétences en matière d'accompagnement des personnes atteintes de maladies neurodégénératives,
- Mutualiser ses connaissances, méthodes et techniques d'intervention, afin d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de troubles neurodégénératifs.
- Adapter sa pratique d'accompagnement aux personnes atteintes de maladies neurodégénératives

POINTS CLÉS

- Les causes et les conséquences de la maladie de Parkinson, de la SEP, de la Chorée de Huntington, de la maladie de Charcot et des AVC,
- Les signes cliniques et les répercussions pour la personne dans la réalisation des actes essentiels et ordinaires de la vie quotidienne,
- Les pistes de travail et les principales modalités spécifiques d'accompagnement.

Accompagner les personnes handicapées vieillissantes

DURÉE PRÉCONISÉE
3 jours (21h)

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Le vieillissement des personnes en situation de handicap est une réalité incontournable aujourd'hui, qui nécessite de repenser les pratiques professionnelles, que ce soit dans les structures d'accueil et d'hébergement, ou dans les services spécialisés dans des interventions au domicile des personnes.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tous les professionnels intervenant auprès des personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

- Renforcer les connaissances des professionnels en matière de vieillissement normal et pathologique, ainsi que les spécificités en fonction de la nature du handicap,
- Repérer les principaux signes du vieillissement afin d'ajuster l'accompagnement à la singularité des personnes accompagnées,
- Participer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes, en impulsant une dynamique d'aide et d'accompagnement, respectueuse de leur rythme et de leur temporalité.

POINTS CLÉS

- Notions de vieillissement normal et pathologique,
- Le vieillissement selon le type de handicap,
- Les principaux signes prédictifs du vieillissement, ses signes cliniques spécifiques selon les déficiences,
- Les pistes d'actions possibles en matière d'accompagnement, d'élaboration et de mise en œuvre des projets.

Mobiliser l'autodétermination et la pair-aidance des personnes accompagnées

NOUVEAU

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Freddy PIOT, Éducateur Technique Spécialisé, formateur.

TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

L'autodétermination est un concept essentiel qui permet de répondre aux attendus des lois de 2002 et 2005 en matière de droits des usagers des ESSMS. Il permet de repositionner les personnes accompagnées au centre de leur projet et les rendre acteur de leur vie, selon leurs possibilités.

La pair-aidance permet quant à elle, de responsabiliser et de valoriser le parcours des personnes en situation de handicap, en leur permettant de partager leur expérience auprès de leurs pairs.

Cette formation propose de comprendre les enjeux de l'intégration de ces concepts et dispositifs dans l'accompagnement des personnes, pour leur permettre de connaître et défendre leurs droits, et de valoriser leurs potentialités

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Travailleurs d'ESAT, tout professionnel du secteur sanitaire, social et médico-sociall

OBJECTIFS

- Définir les concepts de l'autodétermination et de la pair-aidance
- Comprendre les enjeux de ces concepts dans l'accompagnement
- Adapter sa pratique d'accompagnement

POINTS CLÉS

- Les 4 piliers de l'autodétermination
- La pair-aidance et sa mise en place
- La mise en lien entre la théorie et la pratique sur le terrain

Agir pour les droits et la citoyenneté des personnes en situation de handicap

DURÉE PRÉCONISÉE
3 jours (21h)

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

L'IRTS Poitou-Charentes propose une action de formation permettant aux professionnels sociaux et médico-sociaux, de favoriser l'expression de la citoyenneté des personnes en situation de handicap, dans tous les actes de la vie quotidienne.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel des institutions ou structures du secteur sanitaire, social ou médico-social

OBJECTIFS

- Renforcer et réactualiser ses connaissances autour de la législation en matière de droits et de citoyenneté des personnes en situation de handicap,
- Donner une réalité à la liberté de choix des personnes, dans les actes du quotidien,
- Améliorer sa pratique d'accompagnement en l'inscrivant dans une éthique de responsabilité et une prise de risque mesurée.

POINTS CLÉS

- Notions de bienveillance, de bienfaisance et de bientraitance, ainsi que leurs répercussions dans la pratique d'accompagnement et sur la relation à l'autre,
- Éthique de responsabilité, l'éthique de conviction,
- Exercice de la citoyenneté et les principaux supports dans les interventions auprès de personnes en situation de handicap,
- Présentation d'exemples concrets d'actions et d'interventions sociales.

Vie affective et sexuelle des personnes dépendantes accueillies en ESSMS

DURÉE PRÉCONISÉE
3 jours (21h)

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

La vie affective et sexuelle doit être considérée, non pas en termes de risques et de problèmes pour les structures et les travailleurs sociaux, mais comme un facteur d'épanouissement pour les personnes dépendantes accueillies en établissement.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès de personnes âgées et/ou de personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

- Reconnaître l'autre en tant que sujet avec une culture, une intimité, avec une vie affective et sexuelle,
- Prendre en compte les libertés individuelles de la personne accompagnée,
- Connaître les spécificités de la sexualité des personnes accompagnées.

POINTS CLÉS

- Les expressions de la sexualité à tous les âges de la vie ; représentation sur les expressions de la sexualité,
- La Loi du 5 mars 2007 : le respect des libertés individuelles des personnes majeures,
- Aménagement des espaces de vie privée en veillant au confort et au bien-être de la personne accueillie,
- Pistes de réflexion pour améliorer la qualité de l'accompagnement et la relation.

Bientraitance et respect de la personne accompagnée

DURÉE PRÉCONISÉE
1 jour (7h)

INTERVENANTS
Laurence LODOTCHNIKOFF,
Formatrice – consultante, et ancienne directrice d'établissement médico-social.
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

L'accompagnement de personnes dépendantes peut susciter des questionnements chez les professionnels, pour composer dans « l'intérêt » de la personne, en prenant en compte ses envies, ses capacités et les moyens à disposition.
Les principes de la démarche de bientraitance permettent au professionnel de positionner ses actions et ses interventions pour proposer au public pris en charge le meilleur accompagnement possible.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès de personnes âgées et/ou de personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

- S'approprier les principes de la démarche de bientraitance,
- Comprendre les mécanismes et les causes pouvant générer de la maltraitance,
- Impulser une réflexion éthique des professionnels autour des conditions d'accueil et d'accompagnement des personnes dans les actes essentiels et ordinaire de la vie quotidienne.

POINTS CLÉS

- Représentations et définition des concepts de maltraitance / bientraitance,
- Contexte juridique de la bientraitance et de la maltraitance (loi de 2002, RBPP).
- Principes de bientraitance, positionnement professionnel adapté et points de vigilance
- Identification des situations à risque de maltraitance
- Etude de situations

Accompagner les personnes en fin de vie

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

La loi dite « Léonetti » du 22 avril 2005, ainsi que la loi « Claeys-Léonetti » du 2 février 2016, renforcent le droit des malades et des personnes en fin de vie et la nécessité d'améliorer la qualité de vie des patients et de leur famille.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel amené à exercer auprès des personnes en fin de vie.

OBJECTIFS

- Repérer les besoins spécifiques des personnes en fin de vie,
- Se situer professionnellement dans la relation d'aide et en identifier les enjeux,
- Repérer les besoins des aidants familiaux.

POINTS CLÉS

- Les différentes étapes dans l'approche de la mort,
- Les besoins et les attentes des personnes en fin de vie,
- Les manifestations physiques et psychiques de la fin de vie,
- Le positionnement professionnel et la relation d'aide face à la personne en fin de vie ; la notion de deuil pour les professionnels,
- La relation avec les aidants familiaux.

Favoriser le partenariat entre professionnels et familles des personnes accompagnées

NOUVEAU

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Laurence LODOTCHNIKOFF,
Formatrice-consultante, et ancienne directrice d'établissement médico-social

TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Les relations avec les familles des personnes accompagnées, en établissement ou au domicile, peuvent s'avérer délicates et engendrer des situations conflictuelles. Les causes des tensions sont multifactorielles et nécessitent une bonne compréhension des besoins des usagers et des attentes des familles.
Il s'avère que la collaboration entre professionnels et familles est un atout pour l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie.
Cette formation a pour but d'optimiser la construction d'un partenariat entre les professionnels et la famille en s'appuyant sur les principes d'une communication apaisée, dans l'intérêt de la personne accompagnée.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès de personnes en perte d'autonomie, en institution ou à domicile.

OBJECTIFS

- Comprendre les effets de la dépendance sur l'équilibre familial,
- Optimiser la relation triangulaire résident – famille - professionnel,
- Appréhender les principes d'un partenariat de qualité avec les familles.

POINTS CLÉS

- Place et rôle des différents interlocuteurs autour de la personne accompagnée,
- La communication dans la relation triangulaire résident – famille – professionnel,
- Les principes de base d'une relation durable,
- La gestion des situations conflictuelles.

Préservation de l'autonomie des personnes âgées

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Clémentine BEAU,
Psychologue du développement, spécialisée en neuropsychologie

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Pour protéger l'autonomie de la personne âgée, les professionnels vont prendre en compte l'observation du potentiel d'autonomie de la personne dans son environnement, pour ensuite se positionner en complémentarité de ce potentiel dans les gestes du quotidien.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès de personnes âgées à son domicile ou dans son lieu de vie.

OBJECTIFS

- Agir sur les facteurs protecteurs de l'autonomie des personnes âgées,
- Avoir un positionnement professionnel soutenant l'autonomie des personnes âgées.

POINTS CLÉS

- Identifier les différents types de vieillissement et les facteurs protecteurs de l'autonomie,
- Connaître les recommandations d'activité physique pour encourager la mobilité,
- Identifier les facteurs de prévention de la dénutrition et protéger l'alimentation des personnes,
- Communication et positionnement professionnel,
- Identifier les facteurs de prévention des chutes et protéger la mobilité des personnes.

Prévention de la dépression et du suicide des personnes âgées

NOUVEAU

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Laurence LODOTCHNIKOFF,
Formatrice-consultante, et ancienne directrice d'établissement médico-social

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

La France figure parmi les pays où le taux de suicide des personnes âgées est le plus élevé. Il apparaît que la souffrance psychique est un élément essentiel à prendre en compte lors de l'accompagnement de ce public en perte d'autonomie. Le Pacte européen pour la santé mentale inscrit la santé mentale des personnes âgées comme une priorité car « indispensable à la santé, au bien-être et à la qualité de vie ». La formation proposée vise à donner des clés de compréhension aux professionnels du secteur afin de prévenir la dépression et le suicide des personnes âgées qu'ils accompagnent.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès de personnes en perte d'autonomie, en institution ou à domicile.

OBJECTIFS

- Connaître les facteurs de risques de la souffrance psychique,
- Repérer les signes de souffrance psychique,
- Améliorer sa pratique professionnelle afin de prévenir le risque suicidaire de la personne âgée.

POINTS CLÉS

- Notions de santé mentale, souffrance psychique, troubles associés,
- Les conséquences du vieillissement sur la santé mentale,
- Le processus suicidaire : du risque à la crise suicidaire,
- L'accompagnement des personnes repérées.

Sensibilisation au FALC

NOUVEAU

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours

INTERVENANTS
Formatrice certifiée FALC, intervenante régulière de l'IRTS Poitou-Charentes.

TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Les pratiques d'accompagnement actuelles sont destinées à favoriser l'inclusion. Dans cette optique de pratiques inclusives, il convient de rendre les informations accessibles au public accompagné. L'outil « Facile à Lire et à Comprendre » (FALC) est une méthode européenne permettant une accessibilité des informations pour tous. Cette formation vise à apporter les bases de cette méthode afin de favoriser la production et l'utilisation de documents en FALC au sein des établissements.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel du secteur sanitaire, social ou médico-social.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux d'une information accessible à tous,
- Connaître les bases du Facile à Lire et A Comprendre,
- Mettre en œuvre le FALC dans son établissement,

POINTS CLÉS

- Le cadre réglementaire en matière d'accessibilité,
- Règles et apports méthodologiques pour l'écriture et la transcription de documents en FALC,
- La place des personnes accompagnées et de leur entourage,
- Expérience d'écriture en FALC,
- L'évaluation et la validation des documents.

Accompagner les personnes souffrant de conduites addictives

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

L'accompagnement des personnes souffrant d'addictions nécessite d'appréhender ces comportements et ses causes afin d'améliorer la relation d'aide et d'adapter sa pratique en fonction des manifestations que les conduites addictives peuvent engendrer.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel du secteur social et médico-social;

OBJECTIFS

- Identifier les addictions et leurs symptômes,
- Connaître les comportements liés aux addictions,
- Prendre en compte l'addiction dans l'accompagnement proposé.

POINTS CLÉS

- Les différentes addictions,
- Les causes et les mécanismes de l'addiction,
- Les différents types de dépendance,
- La relation d'aide auprès de personnes souffrant d'addictions,
- Les acteurs de la prise en soin.

Accompagner les personnes en situation de précarité

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Jean-Olivier MISSOUNGA,
Titulaire d'une maîtrise en psychologie sociale, éducateur spécialisé, formateur

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Le contexte économique et social actuel place de nombreuses personnes en situation de précarité. Les professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social accompagnent des personnes aux situations de plus en plus complexes. Il s'avère qu'une connaissance plus fine des particularités de la précarité, ses causes et ses effets permet de proposer un accompagnement adapté aux spécificités des personnes.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel du secteur sanitaire, social ou médico-social.

OBJECTIFS

NOUVEAU

- Comprendre la précarité et ses causes,
- Identifier l'impact de la précarité sur les personnes et leur quotidien,
- Mettre en place un accompagnement adapté aux personnes en situation de précarité.

POINTS CLÉS

- Les notions d'exclusion, pauvreté et précarité,
- Les différentes formes de précarité et leurs causes,
- Les effets de la précarité,
- L'accompagnement des personnes en situation de précarité,
- Les partenaires et réseaux mobilisables.

Prévention sociale et éducative de la radicalisation

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
David PUAUD,
Anthropologue et formateur-chercheur, Auteur de : « Un monstre humain ? Un anthropologue face à un crime sans mobile » (La Découverte) et « Le spectre de la radicalisation. L'administration sociale en temps de menace terroriste » (Presses de l'EHESP)

TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Les acteurs de terrain peuvent être aujourd'hui questionnés dans leurs pratiques, confrontés à des individus en voie potentielle de radicalisation et/ou radicalisés. Ils ont besoin d'outils pour mener à bien des actions de prévention sociale et éducative, et tisser ce lien pour le bien vivre ensemble. Nous travaillerons également sur le processus de désengagement de l'idéologie violente et l'inclusion de personnes sous-main de justice pour des faits de radicalisation.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Professionnels de terrain et institutionnels, étudiants, formateurs, bénévoles, des secteurs sociaux, médico-sociaux, sanitaires et socio-culturels.

OBJECTIFS

- Appréhender les représentations sociales liées aux phénomènes de violence et de radicalisation inhérentes à des idéologies extrémistes,
- Identifier les différentes formes de radicalisation et mettre en place des stratégies de prévention sociale et éducative du phénomène,
- Appréhender le processus de désengagement de l'idéologie violente de personnes signalées comme radicalisées.

POINTS CLÉS

- Comprendre la radicalisation chez les jeunes,
- Le spectre du radical islamiste,
- Prévention sociale et éducative de la radicalisation,
- État des lieux de la question de la déradicalisation et du désengagement de l'idéologie violente,
- Recherche et intervention sur les violences extrémistes,
- Approches pluridisciplinaires.

Accompagner les victimes de violences conjugales

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Les violences conjugales constituent un enjeu majeur de notre société et alimentent quotidiennement l'actualité. Quel que soit le public accompagné, de nombreux professionnels sont ou seront confrontés à cette problématique. Cette formation vise à sensibiliser les professionnels aux violences conjugales afin de mieux les prévenir, les détecter et les prendre en charge.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel du secteur sanitaire, social ou médico-social.

OBJECTIFS

- Comprendre les processus et mécanismes des violences conjugales,
- Appréhender les conséquences des violences conjugales sur les victimes et sur les enfants,
- Développer des savoir-être et savoir-faire au service de l'accompagnement des victimes de violences conjugales.

POINTS CLÉS

- Les différentes formes de violences conjugales,
- Le cycle des violences conjugales,
- La stratégie de l'agresseur,
- Le cadre législatif,
- L'impact des violences conjugales sur la victime et les enfants.

Accompagner les publics étrangers primo-arrivants

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Jean-Olivier MISSOUNGA,
Titulaire d'une maîtrise en psychologie sociale, éducateur spécialisé, formateur

TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Au cours de leur période d'accueil en France, les étrangers primo-arrivants sont accueillis et accompagnés par de nombreux professionnels concourant à leur installation en France. Mais la multiplicité des dispositifs existants et la diversité des acteurs institutionnels, économiques et associatifs entravent la lisibilité et la fluidité des parcours d'accueil et d'accompagnement.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Professionnels travaillant auprès des publics étrangers primo-arrivants.

OBJECTIFS

- Appréhender les spécificités des publics étrangers primo-arrivants,
- Connaitre les droits et les dispositifs accessibles au public étranger primo-arrivant,
- Identifier les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour permettre un accompagnement optimal des étrangers primo-arrivants.

POINTS CLÉS

- Approche socio-historique et géopolitique des flux migratoires : évolution des politiques publiques d'accueil des migrants et modification des contextes d'exil, éclaircissement des notions et concepts clés utilisés à propos des phénomènes migratoires,
- Accès aux droits des étrangers primo-arrivants ; principales problématiques rencontrées, présentation des acteurs, des dispositifs et des procédures.

Développer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Maxence PASCAULT,
Educateur Spécialisé et formateur à l'IRTS Poitou-Charentes

TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Le pouvoir d'agir est un ensemble de pratiques permettant une approche différente du travail social qui amène la personne accompagnée à se saisir de sa situation, en l'incluant dans la résolution de sa problématique.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel du secteur social et médico-social

OBJECTIFS

- Comprendre le concept de pouvoir d'agir,
- Savoir mobiliser les leviers du pouvoir d'agir
- Adapter sa pratique professionnelle

POINTS CLÉS

- Définition du concept de pouvoir d'agir
- L'importance du contexte
- La question des places et des représentations Accompagnant/Accompagné
- La prise en compte de la non-demande
- Adhésion, participation ou engagement ?
- La valorisation des compétences de la personne accompagnée
- La conduite du changement

Place et rôle du « doudou » dans le développement de l'enfant

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Stéphanie GUYOMARC'H,
Psychologue clinicienne et formatrice à l'IRTS Poitou-Charentes

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

La relation au « doudou » varie d'un enfant à l'autre faisant partie de leur quotidien et de celui des structures d'accueil.
Appréhender le rôle des objets transitionnels permet d'assurer un accompagnement bienveillant des enfants.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel de la petite enfance.

OBJECTIFS

- Appréhender la fonction de l'objet transitionnel dans le développement de l'enfant,
- Situer la place de l'objet transitionnel pour l'enfant, pour la famille et pour les professionnels,
- Accompagner l'enfant en prenant en compte l'objet transitionnel dans sa pratique professionnelle.

POINTS CLÉS

- Qu'est-ce qu'un objet transitionnel ?
- Les fonctions de l'objet transitionnel,
- La théorie de Winicott,
- L'importance de l'objet transitionnel dans la séparation,
- L'objet transitionnel comme outil de médiation,
- Le doudou 2.0,
- Étude de cas.

Le jeu dans le développement de l'enfant et de l'adolescent

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Stéphanie GUYOMARC'H,
Psychologue clinicienne et formatrice à l'IRTS Poitou-Charentes

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Le jeu est essentiel dans le développement de l'enfant et de l'adolescent. Il est omniprésent dans notre société quel que soit l'âge (des cubes aux jeux en réseau). Comprendre l'importance du jeu permet aux professionnels de l'accompagner.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès des enfants et/ou des adolescents.

OBJECTIFS

- Comprendre le processus du développement de l'enfant,
- Identifier le rôle et fonctions du jeu en fonction des âges,
- Analyser sa pratique professionnelle et la place de l'adulte dans le jeu.

POINTS CLÉS

- Les étapes du développement de l'enfant,
- L'importance des jouets et du jeu,
- Les activités en fonction des âges (du jeu sensori-moteur au jeu vidéo),
- Le jeu comme support à la relation,
- Étude de cas.

Attachement et développement de l'enfant et l'adolescent

NOUVEAU

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

L'attachement est un processus impactant le développement social et relationnel. Or, l'accueil et l'accompagnement réalisés auprès d'enfants et d'adolescents confiés aux services de protection de l'enfance, peut interroger la qualité de cet attachement. De plus, appréhender les processus d'attachement et de séparation peut permettre aux professionnels de ces services d'avoir un éclairage sur certains comportements et d'adapter leur posture professionnelle.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Professionnels intervenants auprès d'enfants et d'adolescents en protection de l'enfance.

OBJECTIFS

- Appréhender les processus d'attachement et de séparation,
- Comprendre leurs conséquences sur le développement de l'enfant et de l'adolescent placé,
- Favoriser la réflexion sur les pratiques professionnelles à partir de situations concrètes.

POINTS CLÉS

- Théorie de l'attachement : fondements, caractéristiques,
- Lien entre attachement et développement social et relationnel de l'enfant et de l'adolescent,
- Enjeux de la séparation,
- Troubles de l'attachement,
- Positionnement éducatif et attachement.

Le soutien à la parentalité

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

€ TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge dans son rapport en 2019 sur le « Pilotage de la qualité affective, éducative et sociale de l'accueil du jeune enfant » préconise un accueil de l'enfant à partir de sa spécificité et de son contexte familial et social. Ainsi les professionnels de la petite enfance sont confortés dans leurs missions de soutien de la parentalité. C'est pourquoi il est important pour les professionnels de la petite enfance de pouvoir interroger ces processus de parentalité et ses modalités d'accompagnement.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Les professionnels de la petite enfance travaillant en établissement d'accueil du jeune enfant.

OBJECTIFS

- Caractériser l'évolution de la notion de famille et du droit des familles,
- Définir la notion de parentalité,
- Repérer le rôle, la place et les limites des professionnels en matière de soutien à la parentalité

POINTS CLÉS

- Évolution et mutations de la famille, droit de la famille,
- Fonctions parentales et compréhension des relations parents/enfants,
- Place des parents dans les institutions et relations parents/professionnel(les)s,
- Une équipe, des parents, des enfants : un projet.

L'accompagnement éducatif à l'adolescence

DURÉE PRÉCONISÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Formateurs de l'IRTS Poitou-Charentes et intervenants professionnels

TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

L'adolescent est couramment décrit comme un être en rupture, en quête d'identité. L'accompagnement auprès de ce jeune public demande donc de comprendre les enjeux et les spécialités de l'adolescence, période charnière du développement, pour l'accompagner à développer ses potentialités.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel exerçant auprès d'un public adolescent.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de l'adolescence,
- Faciliter l'accompagnement éducatif des jeunes accompagnés,
- Adapter sa posture professionnelle.

POINTS CLÉS

- Les spécificités de l'adolescence,
- Le rapport de l'adolescent à l'autorité, aux limites et aux dangers,
- La gestion des situations conflictuelles avec les adolescents,
- La place de l'adolescent accompagné entre famille et institution,
- La posture professionnelle et la notion de juste distance,
- Les modalités de l'accompagnement éducatif.

Accompagner l'enfant et l'adolescent en deuil

DURÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Stéphanie GUYOMARC'H,
Psychologue clinicienne et formatrice à l'IRTS Poitou-Charentes

TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

La mort d'un proche est une expérience douloureuse voire traumatisante. Les professionnels travaillant auprès d'enfants et d'adolescents peuvent être confrontés à des situations de deuil et se sentirent démunis.
Ce module de formation permet d'acquérir des repères afin de comprendre et d'accompagner les enfants et les adolescents dans cette étape.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel travaillant auprès d'enfants et d'adolescents.

OBJECTIFS

- Comprendre le deuil et les principales réactions de l'enfant et l'adolescent face à la mort d'un proche,
- Travailler sur ses propres émotions face à la mort,
- Développer des savoir-être et savoir-faire face aux situations de deuil de l'enfant et de l'adolescent.

POINTS CLÉS

- Nos représentations de la mort,
- La conception de la mort selon l'âge,
- Les étapes du deuil chez l'enfant et l'adolescent,
- Les répercussions possibles chez les enfants et les adolescents,
- L'accompagnement de l'enfant et l'adolescent en deuil,
- Le rôle de l'équipe dans l'accompagnement.

Accompagner l'agressivité et la violence de l'enfant

DURÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Stéphanie GUYOMARC'H,
Psychologue clinicienne et formatrice à l'IRTS Poitou-Charentes

TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

La conflictualité, la tension, voire l'agressivité et la violence font partie des réalités auxquelles les professionnels de l'action sociale et médico-sociale sont un jour ou l'autre confrontés. Si les situations de tension, et à fortiori de violence, ne sont pas contenues, elles peuvent s'avérer destructrices pour les cohésions professionnelles et dissoudre la cohérence des équipes. Paradoxalement, elles peuvent aussi « souder » une équipe qui se replie sur un vécu difficile en se coupant du reste des professionnels. C'est pourquoi il est important d'aborder ces phénomènes en les situant dans leur contexte, afin de les comprendre, les prévenir et les gérer, individuellement comme en équipe compte tenu de l'interdépendance dans laquelle travaillent les professionnels.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Les professionnels de la petite enfance travaillant en EAJE, de l'ASE (Pouponnière) et les professionnels de l'éducation spécialisée exerçant en ITEP, MECS, IME.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux et les mécanismes des phénomènes violents,
- Repérer ces phénomènes au sein de leur institution,
- Acquérir des outils méthodologiques et théoriques pour intervenir et gérer ces situations, individuellement et collectivement.

POINTS CLÉS

- L'enfant et l'adolescent en rupture ou en crise,
- Violence et agressivité,
- « La violence faite par le cadre »,
- L'intervention en tant que tiers dans une situation conflictuelle : la médiation, l'arbitrage, la négociation,
- La gestion de « l'après » situation violente : la communication et l'échange auprès des acteurs,
- Rôle de l'adulte comme garant d'un espace de sécurité affective et effective.

L'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés (MNA)

DURÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Camille LE GAC,
Psychologue et intervenante professionnelle

TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

Les Mineurs Non Accompagnés (MNA) représentent entre 15 et 20% des mineurs pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Leur nombre a considérablement augmenté depuis 2015. L'accompagnement des MNA nécessite d'appréhender ce public dans ses spécificités et de connaître le cadre réglementaire afin d'offrir une protection adaptée à leurs besoins.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel travaillant auprès de mineurs non accompagnés.

OBJECTIFS

- Comprendre les caractéristiques sociologiques et psychologiques des mineurs non accompagnés,
- Identifier les besoins des mineurs non accompagnés et les réponses possibles,
- Appréhender les spécificités de l'accompagnement afin d'adapter sa pratique professionnelle en situation interculturelle.

POINTS CLÉS

- Le parcours migratoire des MNA et ses conséquences,
- Les enjeux liés à l'accueil et l'accompagnement des MNA,
- Le cadre réglementaire,
- L'accès aux droits,
- Le passage à la majorité.

Accompagner les enfants et adolescents présentant des troubles du comportement alimentaire

DURÉE
2 jours (14h)

INTERVENANTS
Stéphanie GUYOMARC'H,
Psychologue clinicienne et formatrice à l'IRTS Poitou-Charentes

TARIF
Nous consulter

CONTEXTE

L'alimentation est une fonction vitale. Au-delà de l'aspect physique, se nourrir implique une dimension psychologique, affective et sociale. Cet acte à priori simple peut générer des difficultés pouvant se traduire par des troubles du comportement alimentaire.

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout professionnel du secteur social et médico-social.

OBJECTIFS

- Identifier les troubles du comportement alimentaire,
- Proposer un accompagnement approprié,
- Adapter sa posture relationnelle.

POINTS CLÉS

- Les différents troubles du comportement alimentaire,
- Les troubles associés,
- Les TCA selon l'âge,
- Le repérage des TCA,
- La place de la famille.

Notes

FORMATIONS 2026 DIPLÔMANTES / CERTIFIANTES

Formations diplômantes et certifiantes

L'obtention d'un diplôme ou d'une certification professionnelle de travailleur social peut s'acquérir selon deux modalités :

- en suivant une formation, en voie initiale ou continue
- en faisant reconnaitre les compétences acquises dans le cadre d'une VAE

L'IRTS Poitou-Charentes vous accompagne dans votre projet, quel que soit le chemin que vous souhaitez emprunter.

L'OFFRE DE FORMATION

	Durée	Formation
NIVEAU 3		
DE ACCOMPAGNANT(E) ÉDUCATIF(VE) ET SOCIAL(E) (DE AES) ÉLIGIBLE CPF	12 à 18 mois	initiale / continue
ASSISTANT(E) DE SOINS EN GÉRONTOLOGIE	3 à 6 mois	continue
MAÎTRE(SSE) DE MAISON	6 à 9 mois	initiale / continue
SURVEILLANT(E) DE NUIT ÉLIGIBLE CPF	6 à 9 mois	initiale / continue
NIVEAU 4		
TITRE DE MONITEUR(TRICE) D'ATELIER (TMA) ÉLIGIBLE CPF	1 an	initiale / continue
DE MONITEUR(TRICE) ÉDUCATEUR(TRICE) (DE ME) ÉLIGIBLE CPF	2 ans	initiale / continue
DE TECHNICIEN(NE) DE L'INTERVENTION SOCIALE FAMILIALE (DE TISF) ÉLIGIBLE CPF	2 ans	initiale / continue
DE ASSISTANT(E) FAMILIAL(E) (DE AF)	25 mois	continue
NIVEAU 6		
DE ASSISTANT(E) DE SERVICE SOCIAL (DE ASS) ÉLIGIBLE CPF	3 ans	initiale / continue
DE CONSEILLER(ÈRE) EN ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE (DE CESF) ÉLIGIBLE CPF	1 an	initiale / continue
DE ÉDUCATEUR(TRICE) DE JEUNES ENFANTS (DE EJE) ÉLIGIBLE CPF	3 ans	initiale / continue
DE ÉDUCATEUR(TRICE) SPÉCIALISÉ(E) (DE ES) ÉLIGIBLE CPF	3 ans	initiale / continue
DE ÉDUCATEUR(TRICE) TECHNIQUE SPÉCIALISÉ(E) (DE ETS) ÉLIGIBLE CPF	3 ans	initiale / continue
CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE RESPONSABLE D'UNITÉ D'INTERVENTION SOCIALE (CAFERUIS) ÉLIGIBLE CPF	2 ans	continue
DE MÉDIATION FAMILIALE (MF) ÉLIGIBLE CPF	26 mois	continue
NIVEAU 7		
CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR(TRICE) D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE (CAFDES) ÉLIGIBLE CPF	24 à 30 mois	continue

PARCOURS DE FORMATION DU CERTIFICAT NATIONAL D'INTERVENTION EN AUTISME 1E DEGRÉ

Formation réalisée par Formavision.

Formavision est habilité à former et délivrer le CNIA par le GNCRA
En partenariat avec l'IRTS Poitou-Charentes
Blended (formule mixte)
Enregistré au Répertoire Spécifique N°6954 le 18/12/2024

DATES
Janvier 2026 à mars 2027.

DURÉE
- *20 jours de formation théorique*
- *20 jours de stage, soit 140 h = 2x2 semaines*

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE
- *104h en présentiel*
- *30h30 de classes virtuelles*
- *5h30 d'asynchrone*
- *140h de Stage*
- *3 classes virtuelles d'accompagnement de 2h30 avec un formateur référent, soit **7h30** d'accompagnement méthodologique*

TAUX DE RÉUSSITE
96%

INTERVENANTS
Professionnels intervenant auprès de personnes avec TSA (AES, AMP, ME, AS, AESH..), Aidants, Personnes autistes.

LIEU
Poitiers (86)

TARIF
2 900 €

CONTACT
Maryse MALIGNE
maligne.maryse@irts-pc.eu
06 11 99 13 36

PRÉ-REQUIS
Détention d'un diplôme de niveau 3 ou 4.

PUBLIC
Professionnels intervenant auprès de personnes TSA ou le souhaitant, Aidants ou Pair-Aidants, diplôme de niveau 3 ou 4.

OBJECTIF PROFESSIONEL
- Intervenir auprès de personnes autistes conformément aux dernières connaissances scientifiques et techniques recommandées par la HAS.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
Les compétences visées par le CNIA, telles que définies par l'Arrêté du 17 aout 2020
- DC1 : Participer à l'évaluation du fonctionnement global de la personne.
- DC2 : Communiquer avec la personne atteinte de trouble du spectre de l'autisme et optimiser sa propre communication.
- DC3 : Prendre en compte les particularités sensorielles de la personne atteinte de trouble du spectre de l'autisme.
- DC4 : Optimiser les interactions sociales de la personne atteinte de trouble du spectre de l'autisme.
- DC5 : Prévenir et gérer les comportements-problèmes de la personne atteinte du trouble du spectre de l'autisme.
- DC6 : Elaborer et mettre en œuvre le projet personnalisé d'intervention de la personne atteinte de trouble du spectre de l'autisme.
- DC7 : Être en veille sur l'état de santé de la personne atteinte de trouble du spectre de l'autisme.
- DC8 : Mettre en œuvre des approches et des outils adaptés dans la réalisation des interventions dont bénéficie la personne atteinte de trouble du spectre de l'autisme.
- DC9 : Actualiser ses connaissances relatives au trouble du spectre de l'autisme.

CONTENU
Conformément à l'arrêté du 17 août 2020 :
- Bloc 1 : Compréhension et évaluation.
- Bloc 2 : Communication et socialisation.
- Bloc 3 : Accès aux droits fondamentaux et participation sociale des personnes.
- Bloc 4 : Mobilisation des approches développementales et comportementales.
- Bloc 5 : Prévention et gestion des comportements problèmes.
- Bloc 6 : Projet personnalisé : élaboration et mise en œuvre.

ÉVALUATION
- Tout au long de la formation : Une évaluation formative (par flash cards) est proposée en continue et un quiz est à renseigner après chaque bloc de compétences.
- En fin de formation : Une évaluation finale donnant lieu à délivrance du Certificat National d'Intervention en Autisme après réussite aux deux épreuves terminales :

- Un écrit composé de deux parties :
  - Un rapport de stage comprenant notamment la présentation de la structure et du projet mené par le stagiaire
  - Une étude de situation d'accompagnement d'une personne en situation de TSA, mise en œuvre au cours du stage
- Un oral de 30 minutes qui s'appuie sur l'écrit présenté par le candidat.

PARCOURS DE FORMATION DU CERTIFICAT NATIONAL D'INTERVENTION EN AUTISME 2E DEGRÉ

Formation réalisée par Formavision.

Formavision est habilité à former et délivrer le CNIA
par le GNCRA
En partenariat avec l'IRTS Poitou-Charentes
Blended (formule mixte)
Enregistré au Répertoire Spécifique N°6954 le 18/12/2024

DATES
Janvier 2026 à mars 2027.

DURÉE
- *25 jours de formation théorique*
- *20 jours de stage, soit 140 h = 2x2 semaines*

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE
- *135h30 en présentiel*
- *34h de classes virtuelles*
- *5h30 d'asynchrone*
- *140h de Stage*
- *3 classes virtuelles d'accompagnement de 2h30 avec un formateur référent, soit **7h30** d'accompagnement méthodologique*

TAUX DE RÉUSSITE
96%

INTERVENANTS
Professionnels intervenant auprès de personnes avec TSA (éducateurs spécialisés, enseignants, psychologues, paramédicaux, chef de service..). Aidants, Personnes Autistes.

LIEU
Poitiers (86)

TARIF
3 700 €

CONTACT
Maryse MALIGNE
maligne.maryse@irts-pc.eu
06 11 99 13 36

PRÉ REQUIS :

Détention d'un diplôme de niveau supérieur ou égal au niveau Bac+2.

PUBLIC

Professionnels intervenant auprès de personnes TSA ou souhaitant intervenir auprès de personnes TSA, Aidants ou Pair- Aidants, titulaires d'un BAC + 2

OBJECTIF PROFESSIONNEL

- Coordonner les interventions auprès de personnes autistes conformément aux dernières connaissances scientifiques et techniques recommandées par la HAS.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Les compétences visées par le CNIA, telles que définies par l'Arrêté du 17 aout 2020
- DC1 : Participer à l'évaluation du fonctionnement global de la personne.
- DC2 : Communiquer avec la personne atteinte de trouble du spectre de l'autisme et optimiser sa propre communication.
- DC3 : Prendre en compte les particularités sensorielles de la personne atteinte de trouble du spectre de l'autisme.
- DC4 : Optimiser les interactions sociales de la personne atteinte de trouble du spectre de l'autisme.
- DC5 : Prévenir et gérer les comportements-problèmes de la personne atteinte du trouble du spectre de l'autisme.
- DC6 : Elaborer et mettre en œuvre le projet personnalisé d'intervention de la personne atteinte de trouble du spectre de l'autisme.
- DC7 : Être en veille sur l'état de santé de la personne atteinte de trouble du spectre de l'autisme.
- DC8 : Mettre en œuvre des approches et des outils adaptés dans la réalisation des interventions dont bénéficie la personne atteinte de trouble du spectre de l'autisme.
- DC9 : Actualiser ses connaissances relatives au trouble du spectre de l'autisme.

CONTENU

Conformément à l'arrêté du 17 août 2020 :
- Bloc 1 : Compréhension et évaluation.
- Bloc 2 : Communication et socialisation.
- Bloc 3 : Accès aux droits fondamentaux et participation sociale des personnes.
- Bloc 4 : Mobilisation des approches développementales et comportementales.
- Bloc 5 : Prévention et gestion des comportements problèmes.
- Bloc 6 : Projet personnalisé : élaboration et mise en œuvre.

ÉVALUATION

- Tout au long de la formation : Une évaluation formative (par flash cards) est proposée en continue et un quiz est à renseigner après chaque bloc de compétences.
- En fin de formation : Une évaluation finale donnant lieu à délivrance du Certificat National d'Intervention en Autisme après réussite aux deux épreuves terminales :

- Un écrit composé de deux parties :
  - Un rapport de stage comprenant notamment la présentation de la structure et du projet mené par le stagiaire ;
  - Une étude de situation d'accompagnement d'une personne en situation de TSA, mise en œuvre au cours du stage
- Un oral de 30 minutes qui s'appuie sur l'écrit présenté par le candidat.

L'ACCOMPAGNEMENT VAE

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est une mesure qui permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle. Toute personne a le droit à la reconnaissance de son expérience, qu'elle soit salariée, non salariée, demandeur d'emploi indemnisé ou non, qu'elle exerce des activités sociales, bénévoles, de délégué syndical, de grand sportif ou d'aidant familial. Il n'y a pas d'exigence d'une durée minimum d'expérience ; mais celle-ci doit être significative et en rapport avec la certification choisie.
La personne peut viser l'obtention de la certification complète ou bien d'un ou de plusieurs blocs de cette même certification. L'IRTS Poitou-Charentes dispose depuis 2005 d'un service dédié pour accompagner les personnes concernées dans leur démarche de VAE. Pour ce faire, il propose différents dispositifs en fonction de la situation, des besoins et des possibilités de chacun.

DISPOSITIF PLATEFORME FRANCE VAE

2 Conditions pour bénéficier de ce dispositif :

1. Etre salarié du secteur privé, demandeur d'emploi, bénévole ou aidant familial
2. S'inscrire sur la plateforme France VAE si la certification visée est référencée sur la plateforme; si non, le candidat réalise son dossier de faisabilité seul ou avec le DAVA; il pourra ensuite demander à l'IRTS de l'accompagner dans son parcours.

Le parcours peut être d'une durée maximale de 120 heures (30 heures en collectif maximum, 20 heures en individuel maximum, 70 heures possibles d'actes formatifs) échelonné en moyenne sur 12 mois.

Hors acte formatif, 2 parcours sont majoritairement proposés :
29h : 2h pour réaliser le dossier de faisabilité, 11h d'accompagnement individuel, 15h d'accompagnement collectif et 1h de post jury pour évaluer l'accompagnement de l'IRTS et accompagner le candidat dans la continuité de son projet.
36h : 2h pour réaliser le bilan de faisabilité, 18h d'accompagnement individuel, 15h d'accompagnement collectif et 1h de post jury pour évaluer l'accompagnement de l'IRTS et accompagner le candidat dans la continuité de son projet

Organisation de l'accompagnement
Un architecte Accompagnateur de parcours (AAP) est votre interlocuteur pour vous conseiller et vous aider à :

- Identifier les liens entre votre expérience la certification visée
- Construire et assurer le suivi de votre parcours d'accompagnement dans sa globalité
- Renseigner avec vous votre dossier de faisabilité et le transmettre au certificateur pour l'obtention de la recevabilité
- Assurer le suivi de votre accompagnement à la rédaction du livret 2 et à la préparation de l'entretien avec le jury
- Assurer la gestion du dossier administratif et financier
- Réaliser le suivi post-jury et proposer un parcours de poursuite pour obtenir la certification visée en cas de non validation ou de validation partielle

Attention : le financement de l'accompagnement n'est plus pris en charge par France VAE. Chaque candidat doit chercher un financement (CPF, employeur, région, OPCO etc...) ; le service VAE se tient à la disposition des candidats pour les aider dans leur démarche.

La liste des diplômes accessibles est consultable sur le site internet :

www.irts-nouvelle-aquitaine.org/formations/vae

INFORMATIONS PRATIQUES

- Démarrage à tout moment de l'année
- Accompagnement collectif à Poitiers et sur les antennes (Angoulême, Niort, Saintes et La Rochelle) par petits groupes de 4 à 6 personnes

INTERVENANTS

Une équipe composée d'accompagnateurs et de professionnels expérimentés et spécialisés.

CONTACT

Catherine ISTE,
Secrétaire pédagogique
Françoise AGOSTINI,
Responsable VAE
05 49 37 76 64 (le matin seulement)
vae@irts-pc.eu

DISPOSITIF DE DROIT COMMUN : VAE 24 HEURES

Conditions pour bénéficier de ce dispositif :

- Etre salarié du secteur public (Fonctions publiques Territoriale, Hospitalière ou d'Etat)
- Accompagnement de 24 heures échelonné en moyenne sur 12 mois
  Financement possible par votre employeur, par l'OPCO auquel cotise votre employeur, par votre CPF, par Transition Professionnelle.
  Selon votre situation, vous dépendez de l'un ou de l'autre des deux dispositifs cités ci-dessus pour les modalités de financement et d'organisation de l'accompagnement.

ORGANISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

Un référent est votre interlocuteur pour le suivi de votre parcours d'accompagnement :
Information / Positionnement en lien avec l'APP :
Repérage et analyse des activités
Appropriation des référents de la démarche (référentiels, livret 2)
Structuration et élaboration du livret 2
Préparation à l'entretien avec le jury
Entretien Post-jury : ébauche d'un parcours vers la certification visée en cas de non validation ou de validation partielle

ACCOMPAGNEMENT POST-JURY VAE

Vous êtes déjà passé.e devant le jury de la VAE et n'avez pas entièrement validé la certification visée.
Nous vous proposons un accompagnement dont le contenu et la durée sont adaptés à vos besoins.

L'ATELIER DE PÉDAGOGIE PERSONNALISÉE DE L'IRTS

Rattaché à la Direction des Etudes de l'IRTS, l'Atelier de Pédagogie Personnalisée (APP) de l'IRTS propose des **prestations de formation sur mesure,** adaptées à chaque personne (demandeurs d'emploi, salariés...), **accessibles à tout âge.**
C'est un espace de formation ouvert, **d'accès aux savoirs de base et aux compétences clés européennes** pour divers publics : demandeurs d'emploi, salariés, en préparation d'une reprise d'activité, bénéficiaire d'une mesure pour l'emploi, en reconversion..., résidant sur l'une des communes de Grand Poitiers.
Le service, composé d'une coordinatrice, 6 animateurs de formation et un secrétaire pédagogique, assure la mise en œuvre de 3 dispositifs : l'**Habilitation de Service Public (HSP)** 2025-2027 « Socle de compétences », le renforcement des savoirs de base des salariés des **ESAT de Chantejeau et Lavausseau,** et la remise en niveau en français et Français Langue Etrangère pour des personnels de **Grand Poitiers.**
En 2024, plus de 200 stagiaires ont bénéficié de nos formations.

L'Habilitation de Service Public (HSP) 2025-2027 « Socle de compétences », s'inscrit dans le cadre du service public régional de formation professionnelle de la Région Nouvelle-Aquitaine. L'APP de l'IRTS est un des 4 acteurs du groupement en charge de l'HSP.
L'objectif est de permettre à un public particulièrement vulnérable de développer ses compétences de bases (lecture, écrire, mathématiques, numérique) ainsi que des compétences sociales et personnelles, la citoyenneté, en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Ce dispositif s'adresse à toute personne de 16 ans et plus, à la recherche d'un emploi, rencontrant des difficultés d'insertion et/ou d'apprentissage, aux salariés en insertion par l'activité économique.
4 Itinéraires peuvent être proposés par nos prescripteurs (France Travail, MLI, Cap Emploi, ...) à Pont-Achard ou aux Couronneries (sauf le 1er) :

- Itinéraire 1 *« Ecrire, Compter, Lire, Apprendre (ECLA) »* - 450 heures maximum sur 12 mois
- Itinéraire 2 *« Français Langue Étrangère (FLE) »* niveau A1 à B1 - 450 heures maximum sur 12 mois
- Itinéraire 3 *« Numérique »* - 240 heures maximum sur 12 mois
- Itinéraire 4 *« Passerelle »* Français, Mathématiques, Anglais - 150 heures maximum sur 6 mois

A l'ESAT de Chantejeau et de Lavausseau, nous accompagnons les salariés dans leur apprentissage et renforcement des savoirs de base en lien avec l'environnement professionnel : lecture de menus, lecture et création d'étiquettes de rangement, herbier...
Enfin, aux personnels de **Grand Poitiers,** nous proposons une formation de perfectionnement aux savoirs de base lire, écrire, compter, se repérer ans l'espace, se familiariser avec le numérique.

Plusieurs projets de développement de l'activité sont actuellement en cours, comme la préparation aux épreuves d'entrée à l'IRTS et aux concours du secteur médico-social, et seront présentés lors d'évènements tels que les Matinales de l'APP, temps forts d'échange et de valorisation.

CONTACT
Secrétariat
44 boulevard Pont-Achard
86000 POITIERS
05 49 41 46 31
app@irts-pc.eu

INFORMATIONS 2026 PRATIQUES

Conditions de vente

FORMATIONS PROGRAMMÉES (INTER)

- Dossier d'inscription à retourner complété maximum 3 semaines avant le début de la formation.
- L'inscription est validée à réception par l'IRTS Poitou-Charentes du devis signé par la personne ou sa structure. Seuls les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à l'IRTS Poitou-Charentes ont valeur contractuelle,
- Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité (15 à 20). Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. L'IRTS Poitou-Charentes peut alors proposer au stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant (minimum 8), pour assurer le bon déroulement d'une formation, l'IRTS Poitou-Charentes se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard 15 jours avant la date prévue et ce sans indemnités.
- La confirmation de la formation se fait maximum 15 jours en amont de la formation par mail.
- L'IRTS Poitou-Charentes établit le devis, la convention de formation, assure l'émargement et délivre une attestation de fin de formation, ce en conformité à la règlementation.

FORMATIONS À LA CARTE

- A réception de la demande, l'IRTS Poitou-Charentes produit un devis indiquant les objectifs de formation, le programme, les méthodes pédagogiques, le volume horaire, les dates d'intervention, les intervenants et leurs qualifications, les modalités d'évaluation, le tarif pédagogique de nos prestations.
- La formation est validée dès réception du devis signé et tamponné par le représentant de la structure.
- L'IRTS Poitou-Charentes établit ensuite la convention de formation, assure l'émargement et délivre une attestation de fin de formation, ce en conformité à la règlementation.

CONDITIONS COMMUNES

- Tous nos prix sont indiqués en euros et toutes charges comprises, et intègrent la prestation pédagogique (n'intègrent pas frais de transport, hébergement et missions des stagiaires). Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de facture, au comptant, sans escompte, à l'ordre de l'ARFISS. En cas de programmation sur une année, des facturations intermédiaires sont programmées.
- En cas de réalisation partielle de la formation (notamment en cas de présence partielle du/des bénéficiaire-s de la formation), le signataire de la convention s'engage au paiement des heures de formation réalisées.
- Faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation ou de projet de son fait, l'IRTS Poitou-Charentes doit rembourser à l'établissement ou au stagiaire les sommes indûment perçues de ce fait.
- En cas de renoncement par l'IRTS Poitou-Charentes ou par le stagiaire ou l'établissement à la mise en œuvre de la formation, il s'engage à faire part de sa décision à chacune des parties prenantes dans un délai de 15 jours maximum avant le démarrage de l'action.
- En cas de renoncement par l'établissement à la mise en œuvre de la formation ou de la prestation dans un délai de 0 à 15 jours avant le démarrage de la prestation, un versement de 30% du montant total de la prestation initialement prévue sera demandé à titre de dédommagement.
- Dans le cadre de ses prestations de formation, l'IRTS Poitou-Charentes est tenu à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses clients ou de ses stagiaires. L'IRTS Poitou-Charentes ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients ou de ses stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à l'IRTS Poitou-Charentes, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'IRTS Poitou-Charentes.
- L'IRTS Poitou-Charentes, l'établissement employeur et le stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par l'IRTS Poitou-Charentes à la structure.
- L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale…) utilisés par l'IRTS Poitou-Charentes pour assurer les formations ou remis aux stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

Seules les conditions générales de vente actualisées font foi.
Elles sont consultables en ligne sur le site Internet :
https://www.irts-poitou-charentes.fr/formations/formation-continue/cgv/

Notice sur la Protection des Données

- L'IRTS Poitou-Charentes accorde une importance toute particulière à la protection des données personnelles de ses étudiants, ses stagiaires, ses partenaires, ainsi que des utilisateurs de ses sites internet et de ses applications mobiles.

- L'IRTS et l'ARFISS met en œuvre des traitements de données personnelles dans le cadre de l'inscription et des formations. Ces traitements sont décrits dans la politique relative à la protection des données personnelles sur notre site web : https://www.irts-poitou-charentes.fr/donnees-personnelles.

- L'IRTS Poitou-Charentes respecte la loi « Informatique & Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, ainsi que la loi « pour la confiance dans l'économie numérique » n° 2004-575 du 21 juin 2004, ainsi que le Règlement Général sur la Protection des Données, n° 2016/679 du 27 avril 2016.

- A ce titre, la loi pour une République numérique est venue consacrer en octobre 2016 un droit à l'auto-détermination informationnelle que l'on retrouve posé à l'article 1er de la loi Informatique et Libertés : « toute personne dispose du droit de décider et de contrôler les usages qui sont faits des données à caractère personnel la concernant ».

- La nécessité de prendre en compte ces exigences est aujourd'hui d'autant plus importante avec le règlement européen sur la protection des données (RGPD) et la nouvelle loi Informatique et libertés qui en complètent certaines dispositions, applicables depuis le 25 mai 2018.

- Seules les données nécessaires et pertinentes au regard des finalités poursuivies sont collectées, dans le respect du principe de proportionnalité et ce afin d'améliorer la qualité des produits ou services que l'IRTS Poitou-Charentes propose.

L'IRTS Poitou-Charentes ne collectera que les données adéquates, pertinentes et strictement nécessaires à la finalité du traitement. Les données identifiées comme étant obligatoires sont nécessaires afin de pouvoir bénéficier des fonctionnalités correspondantes et plus spécifiquement des opérations sur les contenus proposés au sein de l'IRTS Poitou-Charentes.

- Cette politique concerne l'IRTS Poitou-Charentes et ses sites, les applications, les logiciels et services édités par l'IRTS Poitou-Charentes et/ou utilisant son interface ou ses fonctionnalités.

- Conformément à la réglementation en vigueur en matière de protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant, ainsi qu'un droit de rectification, d'opposition, de limitation du traitement et de suppression que vous pouvez exercer en contactant l'IRTS par e-mail : rgpd@irts-pc.eu

Accessibilité

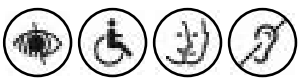

L'IRTS Poitou-Charentes accueille des étudiants en situation de handicap physique, sensoriel ou psychique (après étude du dossier).

Les différents locaux peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap.

L'Institut est engagé dans une démarche de labellisation pour soutenir le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes en situation de handicap.

Tatiana ROUAN
Référent Handicap
06 34 99 28 85
crfh_poitiers@irts-pc.eu

Contacts et inscriptions

POUR TOUTE INSCRIPTION OU DEMANDE DE DEVIS

Nelly SOING
Secrétaire pédagogique
05 49 37 78 44
soing.nelly@irts-pc.eu

POUR TOUT PROJET SUR-MESURE OU INFORMATION SUR NOS FORMATIONS ET PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Pour concevoir un projet sur-mesure,
en partant de vos besoins, contactez :

Virginie LAPOUGE
Chargée de développement
Charente et Charente-Maritime
07 52 63 99 17
lapouge.virginie@irts-pc.eu

Claire VILLOIN
Chargée de développement
Deux-Sèvres et Vienne
06 26 74 88 64
villoin.claire@irts-pc.eu

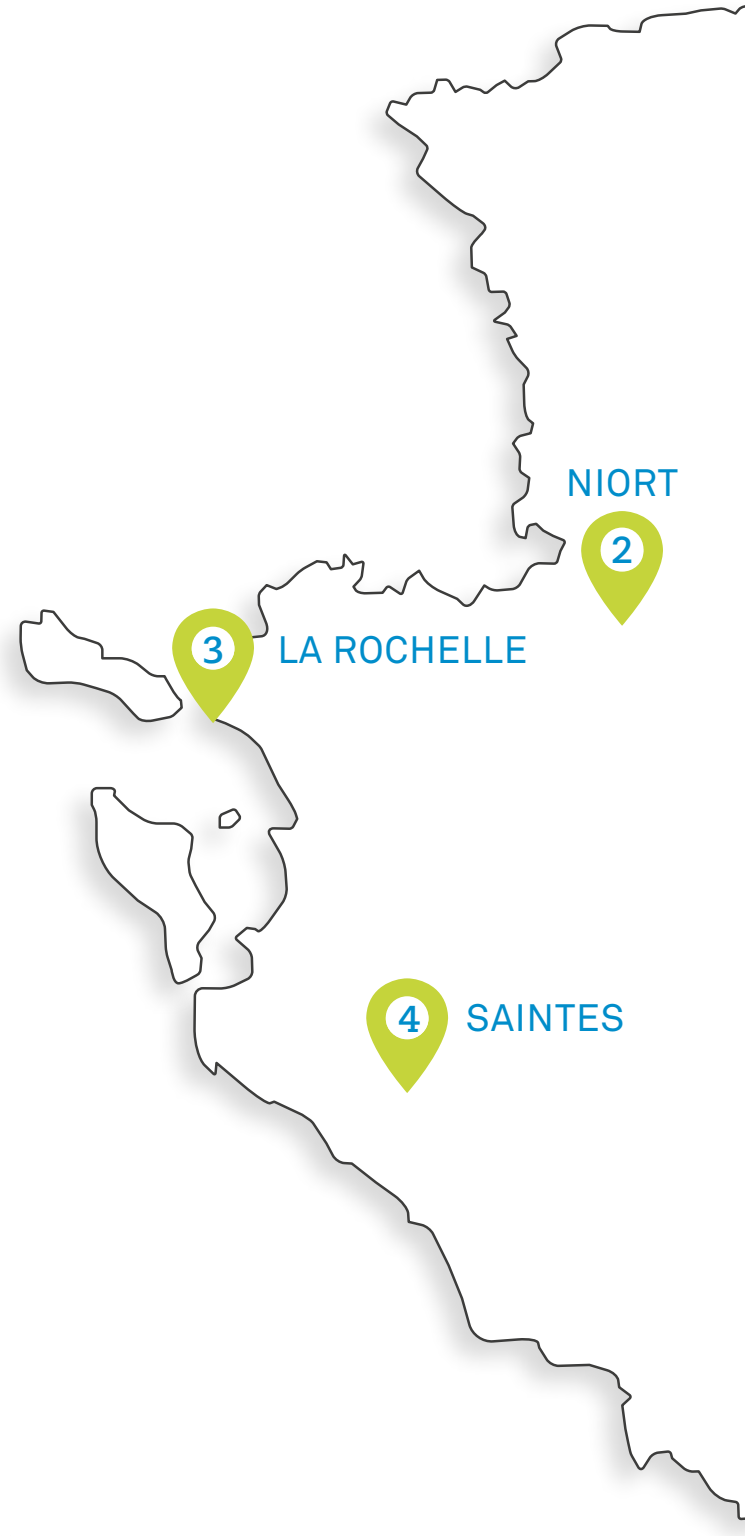

© IRTS Poitou-Charentes - Septembre 2025 - tous droits réservés
Ce catalogue a été imprimé par l'ESAT Essor.

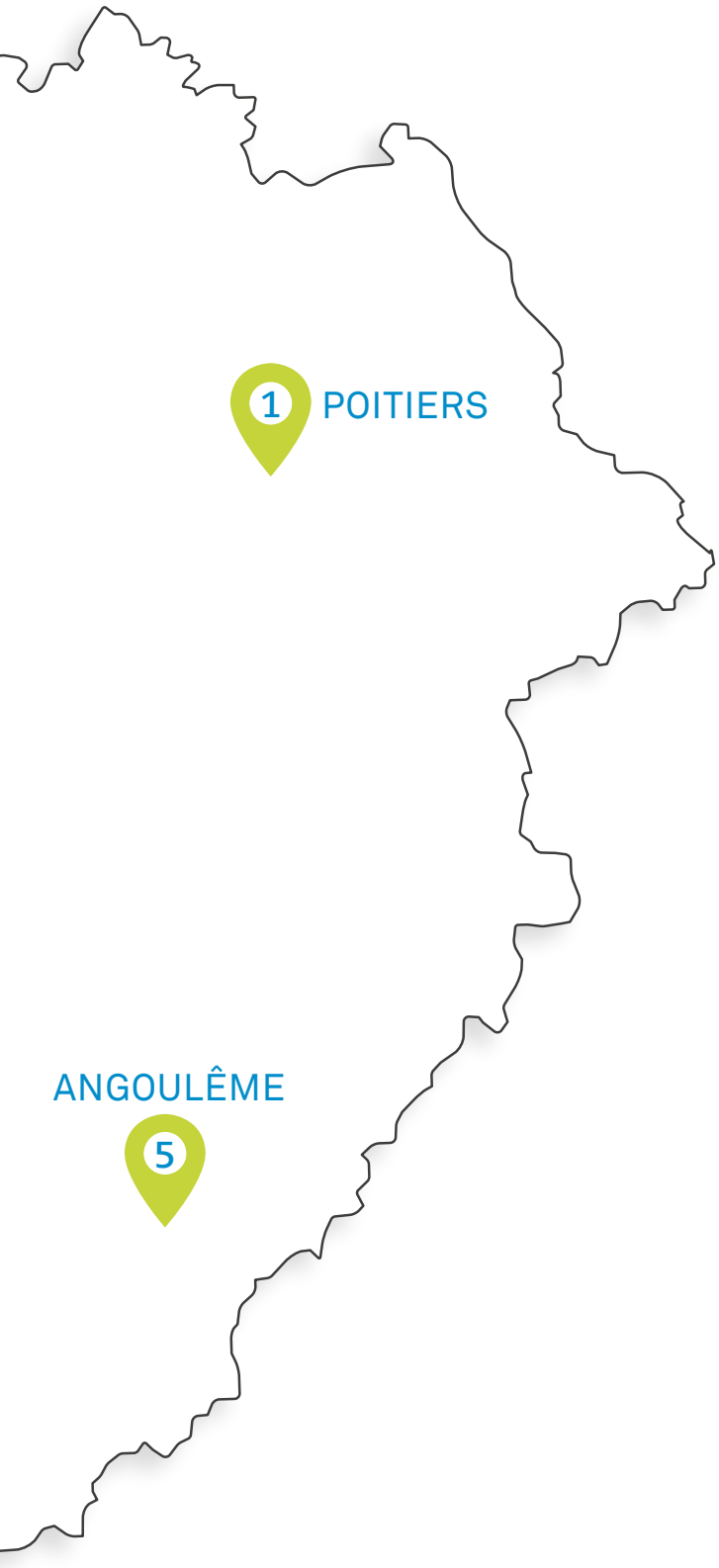

L'IRTS EN POITOU-CHARENTES

Site de Poitiers
1 Rue Georges Guynemer
86000 Poitiers

Antenne de Niort
146 avenue de La Rochelle
79000 Niort

Antenne de La Rochelle
8 rue Charles Tellier
17000 La Rochelle

Antenne de Saintes
3 rue de Courbiac
17100 Saintes

Antenne d'Angoulême
186 rue de Bordeaux
16000 Angoulême

Institut Régional du Travail Social
1 rue Guynemer - BP 215 - 86005 Poitiers Cedex
05 49 37 60 00 - irts@irts-pc.eu
www.irts-poitou-charentes.fr

La certification a été délivrée au titre des catégories
« Actions de formation » et « Actions permettant de valider les acquis de l'expérience ».